

15^e année - Nouvelle série

c.m.
revue mensuelle

N° 121 - février 1984

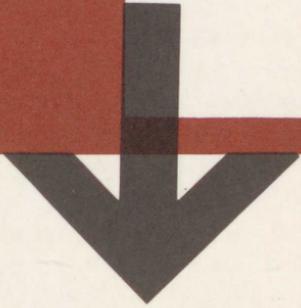
Dussart / Ecolos /
Gillis / Martou /
Renard / Thys /
Wynants / Yerna

Rosine Lewin

**Recherches
syndicales**

Marcello Ossandon

**Le Chili et
la CEE**



**DROITS ACQUIS
ET
CORPORATISME**

**cahiers
marxistes**

**La défense des droits acquis :
égoïsme ? corporatisme ? solidarité ?**

Réponses de Robert Dussart, le Mouvement Ecolo, Pierre Gillis,
François Martou, Claude Renard, Willy Thys, Jeanine Wynants,
Jacques Yerna

p. 1

Rosine Lewin

**Recherches syndicales : le besoin de (re)devenir acteurs de la vie
sociale**

p. 23

Marcello Ossandon

Le Chili et la CEE

p. 29

En diagonale : — M. Tindemans entre deux pressions

p. 37

— Uruguay et Belgique

p. 38

— « Au four »

p. 40

Livres : — L'étoile et le fusil, par Maxime Steinberg

p. 42

— Un scénario égalitaire, par Robert Leroy

p. 44

— Le Congo : de la découverte à l'indépendance, par H. Galle
et Y. Thanassekos

p. 45

— 1940, le grand exode, par Jean Vanwelkenhuyzen et
Jacques Dumont

p. 46

En revues

p. 48

Comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Willy
Peers, Roger Somville.

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M.
De Waele, Pierre Gillis, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, Pierre Joye, Rosine Lewin,
Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vander-
motten, J.P. Vankeerberghen, Benoit Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin.

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

La défense des droits acquis : égoïsme ? corporatisme ? solidarité ?

« Voilà des années que la droite qualifie de « rétrogrades » et de « corporatistes » les actions de défense des acquis sociaux. Invoquant la nécessité, face à la crise, de réduire ce qu'ils appellent « les rigidités » du système, le patronat et la droite mettent en cause et ont déjà sérieusement bousculé la pratique de la concertation sociale, les mécanismes de liaison des salaires à l'index, la sécurité sociale, les droits syndicaux, le niveau des salaires, divers statuts qui assuraient un minimum de sécurité d'emploi. A ceux qui s'en inquiètent, à ceux qui s'en indignent, à ceux qui ont le réflexe de défendre des conquêtes souvent anciennes — qu'on pouvait croire définitives — la droite reproche d'être égoïstes et demeurés ».

C'est en ces termes que les Cahiers marxistes s'adressaient, à la fin de l'année 1983, à un certain nombre de militants syndicaux et politiques. Préoccupés par le désarroi et la culpabilisation suscités par cette tenace campagne au sein même du mouvement ouvrier, les CM ont soumis à ces militants quelques questions concrètes. L'initiative vise à clarifier le problème de la défense des droits acquis et à ouvrir un débat sur base des réponses reçues.

Voici les questions posées.

SECURITE SOCIALE

Le gouvernement entend « assainir » la sécurité sociale en réduisant son déficit financier. Cela se traduit par l'amputation de remboursements aux malades, par la limitation du droit à l'allocation-chômage, par des ponctions sur le pécule de vacances, etc. Une vaste campagne vise à encourager les citoyens à souscrire des assurances privées pour « compléter » les bienfaits ébréchés de la sécurité sociale.

Combattre cette orientation au nom de la défense d'une impor-

tante conquête ouvrière qui a réussi à créer un véritable instrument d'assurance et de solidarité est-ce égoïste, est-ce réactionnaire, est-ce corporatiste ?

Si oui, expliquer pourquoi

Si non, expliquer pourquoi

Si la question vous paraît mal posée, rectifiez le tir.

SALAIRES ET NIVEAU DE VIE

Quand les cheminots, suivis aussitôt par d'autres agents de la fonction publique arrêtent le travail parce que le gouvernement se dispose à prélever dix milliards à leurs dépens, manquent-ils de solidarité avec les chômeurs ?

Quand dans les universités le personnel de recherche refuse une réduction salariale défend-il des privilèges ?

Quand les treize ouvrières de Cockerill-Bekaert refusent un statut de mi-temps et sont licenciées pour ce motif, se rendent-elles coupables de corporatisme ?

Justifiez s.v.p. votre point de vue.

EMPLOI

Quand les sidérurgistes wallons manifestent contre le démantèlement de leur outil et pour le maintien de l'emploi, ils ignorent, dit-on, la nécessité objective d'une restructuration de la sidérurgie, d'une compression de la production, d'une compétitivité améliorée. Leur lutte est-elle pour autant passéiste ou corporatiste ? Quel en est l'enjeu à votre avis ?

Quand les ouvriers de la raffinerie Chevron-Feluy ont occupé leur entreprise afin d'empêcher sa fermeture, ce combat était-il égoïste parce que mené par des travailleurs d'une industrie de pointe, bien rémunérés ? Ne s'agissait-il pas aussi de maintenir en vie et d'assurer de l'avenir à un secteur industriel ?

Citez des exemples de luttes ouvrières qui méritent à votre sens le qualificatif de « corporatistes ».

Nous reproduisons ci-après les réponses reçues, en respectant l'ordre alphabétique.

ROBERT DUSSART, responsable syndical ACEC, membre du Bureau politique du PCB

Le salaire, base du niveau de vie, est actuellement mis en cause à la fois par le patronat et le gouvernement. Ne pas accepter ces attaques, se battre pour sauvegarder le niveau des salaires, c'est contribuer à maintenir la consommation intérieure. Cela ne peut qu'aider à combattre la crise.

En ce moment, ce qu'on voit partout c'est une surproduction face à une sous-

consommation. Continuer dans cette voie, c'est encore aggraver la crise. Au lieu de desservir la solidarité, la défense du niveau de vie est un acte de solidarité. Il faut exiger que l'augmentation de la productivité ou l'introduction des nouvelles technologies soient compensées par la réduction de la durée du travail et par l'embauche compensatoire.

Les travailleurs sont écrasés par une campagne qui les culpabilise.

Je pense qu'il importe de réagir contre cette situation, car les profits sont considérables dans bien des entreprises qui se vantent d'être devenues compétitives. Le rapport de la Commission bancaire montre que les banques ne se portent pas mal. Mais on attend toujours les investissements, du moins en Belgique : la course au profit maximum éloigne les investisseurs de notre pays. Je me demande même si produire reste aujourd'hui un objectif pour le capital, qui semble davantage attiré par la spéculation. A voir des scandales comme l'abandon d'outils performants tels que Valfil (après la raffinerie de Feluy), on est en droit d'affirmer que le système capitaliste agit au détriment de la population, du pays, du continent; on peut parler de la faillite de ce système.

Une de vos questions concerne la lutte des sidérurgistes. Le sort de la sidérurgie constitue un problème réel. La Belgique a des capacités de production de quelque 20 millions de tonnes, compte tenu des effectifs ouvriers actuels et des progrès technologiques. Dans une société équilibrée, ce devrait être un sujet de fierté. Qu'on songe au prix de souffrances et de vies humaines qu'a coûté le développement de la sidérurgie au 19ème siècle !

Cet acier, il aurait fallu le vendre sous forme de produits élaborés, que notre main d'œuvre — qualifiée et expérimentée — est parfaitement capable de réaliser. Mais en fait, la sidérurgie belge s'est enfermée dans des spécialités peu élaborées. Les électro-ménagers, prétendument de marque belge, que livrent les ACEC, pour ne prendre qu'un exemple, ne sont pas fabriqués en Belgique. Sait-on que 40 % de ce que la Wallonie utilise comme acier en construction métallique, mécanique et électrique, est importé de l'étranger ? Les ACEC importent certaines tôles du Japon ou d'Italie.

On a traité jadis de « slogans » la revendication communiste de reconversion de l'industrie sidérurgique, notre souci de voir se développer de nouvelles productions en aval; aujourd'hui, ces exigences prennent toute leur force. Au lieu de licencier par milliers, de prépensionner à 50 ans, la Belgique aurait dû pouvoir fournir de grands ensembles électro-mécaniques au tiers monde. Je reprends l'exemple des ACEC entreprise de construction électrique : elle ne peut faire de propositions valables dans ce domaine, parce qu'il n'y a plus d'entreprises de construction mécanique en Belgique. Les ACEC doivent s'adresser à des concurrents électriciens allemands, comme Demag, qui sont en même temps mécaniciens. De gros contrats sont ainsi manqués, ou conclus dans de mauvaises conditions. Et on prive de travail des dizaines, des centaines de milliers de femmes et d'hommes.

Je conclus donc que le combat des sidérurgistes est loin d'être égoïste ou corporatiste. Même s'ils devaient ne pas gagner leur bataille, celle-ci aidera l'ensemble de la classe ouvrière à résister à l'offensive néo-libérale.

J'étonnerai peut-être certains, en évoquant à propos de cette bataille, une catégorie de travailleurs dont on parle peu : les chercheurs. Je crois que les chercheurs occupés dans l'industrie se sentent très proches des sidérurgistes. Il est loin, le temps où ils se considéraient comme des privilégiés, liés

au patron. Les chercheurs se sentent aussi malmenés par le système que les ouvriers. Ils sont — et le savent ! — non seulement exploités, mais robotisés trimbalés ici puis là; ils ont souvent le sentiment de prostituer leur savoir. Or leur donne un bon salaire pour qu'ils se taisent. Ils traversent une crise morale grave. J'ai la conviction que, malgré leur méfiance envers les organisations syndicales, ils seront demain les alliés effectifs des autres travailleurs dans la lutte contre la crise.

LE MOUVEMENT ECOLO

Quelques précisions s'imposent pour commencer :

1. Ce qui suit n'est nullement une réponse « officielle » du Mouvement Ecolo mais quelques réflexions, qui comme toujours mériteraient de plus amples développements, échangées lors d'une réunion de notre commission socio-économique.

2. En aucun cas, les réflexions suivantes ne peuvent être interprétées comme des jugements moraux à l'égard des travailleurs concernés. Par contre certaines d'entre-elles mettent directement en cause l'absence de réponse, et, par conséquent, de stratégies globales que l'on serait en droit d'attendre des organisations représentatives, ou censées l'être en tout cas (on pense notamment ici au problème des sans-emploi), des travailleurs.

A plusieurs égards les questions nous apparaissent comme partielles, voire partiales et manichéennes, et donc mal posées. Voici quelques éléments qui justifient ce point de vue :

1. Présenter la sécurité sociale uniquement comme une conquête ouvrière (et les autres travailleurs ?) relève plus d'une certaine mythologie ouvriériste que d'une froide analyse de ce qui s'est passé au cours de la dernière guerre. Si l'on peut expliquer les premières mutuelles comme une conquête, sur lui-même, du monde ouvrier en mettant en avant le principe de solidarité, la forme présente de la Sécurité Sociale qui remonte de l'arrêté-loi de 1944, est incontestablement le résultat d'un compromis patron-syndicats, issu des discussions de la période de l'occupation, visant avant tout à assurer la paix sociale en vue de la reconstruction économique de l'après-guerre.

2. Présenter comme un mal, du moins implicitement, la vaste campagne de persuasion et de publicité en faveur des assurances privées — point de vue que nous sommes par ailleurs prêts à partager — c'est oublier un peu trop vite que :

— les entreprises bancaires « publiques » (autre conquête du monde ouvrier ?) ne sont pas en reste dans cette dérive néo-libérale (voir les campagnes publicitaires de la CGER et du Crédit Communal);

— Ce « 2^e étage » d'une sécurité sociale « rénovée » telle que proposée par les néo-libéraux est déjà largement présent, et ce depuis plus de 10 ans, par le biais d'autres conquêtes syndicales. N'oublions pas en effet que les premières formes d'assurances complémentaires sont bien les assurances-groupes et autres fonds de pensions, acquis, le plus souvent, dans les secteurs forts et au seul profit des employés. Les conventions collectives qui sont à l'origine de cette sécurité sociale complémentaire, obtenues par une

alliance objective entre le patronat et les syndicats, sont, du moins partiellement, acquises au détriment de la collectivité en entraînant une diminution des recettes fiscales et para-fiscales.

3. Présenter la lutte des ouvrières de Bekaert comme exclusivement dirigées contre le patronat, c'est oublier un peu vite, et nous sommes désolés de devoir rappeler cet événement peu glorieux, qu'elles se sont autant opposées à leurs collègues masculins qu'à la froide logique de leurs employeurs.

4. Présenter la lutte des cheminots par ce qu'elle a effectivement été, à savoir un combat pour le maintien de certains acquis financiers, c'est souligner par la même occasion que l'on n'a pas encore vu de luttes syndicales, menées de concert avec les usagers (la société civile), en faveur d'une véritable promotion des transports en commun. Ceci, de même que notre remarque concernant les assurances sociales complémentaires, pose évidemment le problème des contradictions apparentes à notre avis, entre les intérêts à court terme et corporatistes des différentes centrales professionnelles. Comment concilier en effet, en l'absence de la vision globale découlant d'un véritable projet socio-économique, les intérêts des travailleurs pour une sécurité sociale solidaire et ceux du secteur des assurances privées, les intérêts des cheminots et ceux du secteur du génie civil, etc... Sujet tabou peut-être que d'évoquer ces « divergences » inter-professionnelles mais il faudra bien que le mouvement syndical les surmonte car elles ne font et ne feront que s'accroître dans la crise, pour déboucher sur une impasse.

5. Cette absence de vision globale apparaît par ailleurs au travers des exemples repris pour poser les questions qui nous ont été soumises ou de la manière de les poser :

— parler de l'acquis de la Sécurité Sociale sans mettre en cause les droits acquis du monde médical ou de l'actuelle conception erronée et gaspilleuse de la « politique » de santé, c'est voir le problème par le petit bout de la lorgnette : quid de l'alimentation (additifs, surconsommation de viande...), du stress induit par l'urbanisation sauvage vouée au dieu automobile, des polluants dans l'environnement, etc... ?

— aucun exemple de lutte ne pose le problème du partage du travail disponible et de tous les revenus, et par conséquent celui des sans-emploi et de la réduction du temps de travail. Va-t-on encore attendre longtemps pour affronter de face le problème du chômage mais surtout le problème de la redistribution des revenus (entre les ménages et entre et à l'intérieur des entreprises) qu'implique nécessairement la réduction du temps de travail ?

— présenter les raffineries comme un secteur d'avenir — tant que l'on y est, on pourrait en dire autant du nucléaire ? — nous apparaît comme vision dépassée, indication de ce que l'on continue à se battre pour l'emploi en soi, sans se poser des questions sur l'utilité sociale des productions en cause. A cet égard toute entreprise spécialisée dans les économies d'énergie, l'alimentation de qualité ou les transports en commun nous apparaît bien plus d'avenir que celles relevant à beaucoup d'égards de la pré-histoire industrielle. Ceci ne veut évidemment pas dire que le problème très concret de ceux qui sont ou seront licenciés ne nous intéresse pas. Que du contraire. Mais répondre à ce problème ne pourra se faire en retardant les licenciements, inévitables à court terme et dans notre projet, mais bien en mettant en place le partage du travail et revenus et en promouvant au plus vite des activités plus utiles, et, ce qui arrange bien les choses sans que cela soit le but pre-

mier que nous poursuivons, plus riches en emplois tels la rénovation urbaine que des autoroutes, les économies d'énergie plutôt que le nucléaire, les transports en commun plutôt que l'automobile, des biens utiles et de longue durée plutôt que des gadgets gaspilleurs, etc...

En un mot, ce n'est pas en saucissonnant la riposte syndicale au saucissonnage tactique induit par les pratiques gouvernementales et patronales que l'on obtiendra des victoires durables et cohérentes, seules à même de recréer une véritable solidarité à l'intérieur de la société civile.

Pour plus de détails, et pour éviter de prendre ici plus de place, nous ne pouvons que vous renvoyer à nos autres publications (documents de réflexion et communiqués de presse) qui sont à votre disposition.

Par ailleurs nous sommes toujours disponibles pour prolonger ce débat avec vous.

PIERRE GILLIS, militant CGSP du Borinage, membre du Comité de rédaction des CM

Sécurité sociale

La sécurité sociale est sans doute l'institution qui par nature matérialise le mieux la solidarité entre tous ceux qui ne peuvent pas compter sur un capital pour vivre, actifs et non actifs, jeunes et vieux, belges et immigrés,... Il est donc absurde de parler d'égoïsme ou de corporatisme lorsqu'on défend les acquis de la sécurité sociale, puisqu'ils s'appliquent à tous.

Quant au qualificatif de réactionnaire que certains n'hésitent pas à accoler à la défense de la sécurité sociale, il trouve son origine dans un lieu commun de l'arsenal néo-libéral : après les vaches grasses de l'expansion illimitée sont venues les vaches maigres de la récession économique. Il faut vivre selon ses moyens, et il serait réactionnaire de vouloir en revenir à une situation révolue — celle du droit individuel à la sécurité, par exemple.

Il ne s'agit pas ici d'opposer un point de vue moral à ces positions souvent inspirées par un cynisme de profits. Encore que cela ait son importance... Mais il faut voir que l'appauvrissement général que provoquerait la liquidation de la sécurité sociale saperait encore davantage le marché intérieur et accentuerait nettement la récession.

Il est toutefois vrai que les problèmes posés par le financement de la sécurité sociale ne trouveront sans doute pas de solution dans le cadre de la législation actuelle. Dans les secteurs de pointe, notamment ceux qui réalisent aujourd'hui d'importants profits, la productivité a connu un tel essor que le financement résultant d'une cotisation par travailleur ne correspond plus à la réalité de la situation actuelle (pensons par exemple au petit nombre de travailleurs qui fait tourner une raffinerie de pétrole). La défense de la sécurité sociale ne peut donc être crispation frileuse sur tous les aspects de la législation actuelle. Elle exige que soient définies de nouvelles solidarités, plus globales que les anciennes au sens où elles devront prendre en compte — afin de les compenser — les inégalités économiques qui différencient les secteurs de la production et de la vie sociale.

Si cet objectif est réactionnaire, les mots n'ont plus aucune valeur.

Salaires, niveau de vie et emploi (en une fois)

On peut aborder le problème de l'emploi, de la répartition des salaires sous le seul angle de la solidarité entre actifs et non actifs. L'image qui est associée à ce point de vue est celle de deux gâteaux à partager : celui des revenus, et celui du temps de travail disponible. La vie sociale est ainsi figurée par une devanture de pâtisserie, et le bouillonnement de la vie est aussi étranger à cette représentation qu'à la vitrine évoquée. En particulier, le gâteau revenus est constitué comme si les seules richesses disponibles étaient l'ensemble des salaires versés aux travailleurs ainsi que les allocations perçues par les non-actifs. Implicitement, toute remise en cause de la répartition entre les revenus du travail et ceux du capital apparaît comme insupportable pour l'économie, pour la rentabilité des entreprises, etc.

Dans cette perspective, lorsqu'une catégorie de travailleurs défend ses revenus, c'est nécessairement contre les revenus d'autres travailleurs, ou contre l'embauche de chômeurs que rendrait possible une diminution des salaires. Cette logique est grosse de réels risques de replis corporatistes.

En effet, les coups de boutoir contre le niveau de vie provoquent des réactions, l'acceptation « de principe » de la nécessité de l'austérité n'allant en général pas jusqu'à l'acceptation de voir son propre salaire amputé et son portefeuille allégé. Le même réflexe de défense du niveau de vie peut toutefois déboucher sur la contestation des revenus d'autres travailleurs, et souvent même ceux dont on est le plus proche (1), ou bien sur une remise en cause des orientations néo-libérales du gouvernement, à travers le refus des « enveloppes »...

La seconde branche de l'alternative ne peut se développer que sur la base d'une conscience collective qu'un avenir progressiste est possible. Les responsabilités de la situation sont claires : cette conscience collective a besoin d'un support matériel, celui du mouvement ouvrier et de ses organisations syndicales et politiques.

Ce support fait souvent cruellement défaut.

Ainsi, la grève des services publics de septembre 83 a été taxée de corporatiste, jusque dans les rangs (et au plus haut niveau !) de centrales professionnelles du privé, à la FGTB. La manière dont la CGSP a présenté le mouvement à ses débuts (« Ce mouvement ne concerne que les services publics ») a sans doute donné prise à ces accusations, mais la suite du mouvement et l'appel à l'interprofessionnalisation de la grève les ont au contraire rendus inconsistantes. Les contradictions du mouvement syndical — contradictions entre CSC et FGTB, contradictions au sein de la FGTB — ont été mises en évidence; elles séparent ceux qui opposent un projet de transformation sociale à la politique du gouvernement, à ceux qui se contentent d'en dénoncer les excès et les abus.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : on ne peut étouffer les réactions corporatistes que par la promotion d'une alternative qui rencontre les besoins populaires, et qui se base sur un programme expliquant comment contrôler et orienter le développement industriel, où trouver les moyens d'une autre

(1) Pour reprendre l'exemple des travailleurs des universités, la suppression des promotions a fait monter une opposition latente entre techniciens et administratifs, opposition combattue par les sections syndicales CGSP et CNE, mais attisée par ceux qui contruisent leur carrière syndicale sur l'émergence d'un mouvement corporatiste.

politique industrielle, en quoi il est indispensable d'y intégrer création culturelle autonome et d'élargir le champ culturel.

Le salut de la sidérurgie wallonne est à ce prix. Que des initiatives d'envergure doivent être prises, nul n'en doute. Mais pour liquider, ou rendre un avenir à la sidérurgie ? La CEE et le gouvernement cachent de moins en moins leurs intentions liquidatrices, qui sont précisément à l'origine des lamentables conflits entre responsables syndicaux des bassins liégeois et carolo. Mais tout projet de sauvetage (y compris le développement d'industries en aval, et la réorientation de la politique commerciale) ne dispose que de la seule force des travailleurs pour s'imposer. C'est l'absence de perspective globale qui mène au corporatisme, pas le combat des travailleurs.

La réponse à la question posée sur la raffinerie de Feluy se trouve dans l'énoncé même de la question. Inutile d'y revenir.

L'exemple des ouvrières de Bekaert jette une lumière très crue sur les responsabilités des uns et des autres, et sur le corporatisme éventuel de leur attitude : chaque fois que le patronat arrive à faire passer des travailleurs à un horaire à mi-temps, la réduction généralisée de la durée du travail recule d'autant. Si cette revendication est considérée comme une fumisterie, les travailleurs de Cockerill-Bekaert sont de sombres corporatistes. Si on la prend au sérieux — ce qui est mon cas — les travailleuses de Bekaert ont mené un combat exemplaire qui est celui de tous les travailleurs et les corporatistes sont les responsables syndicaux qui ont trahi ce combat, dans la mesure où ils bloquent le développement de la lutte interprofessionnelle pour la réduction du temps de travail, et où ils ne laissent aux travailleurs que des « solutions » catégorialistes à leurs problèmes.

Le problème de l'emploi a donc été abordé sans le séparer de la question des salaires. C'est que la lutte des classes a aujourd'hui pour enjeu principal l'importance de la masse salariale, des revenus du travail. Le patronat et le gouvernement voudraient les réduire substantiellement, tout en reconnaissant aux organisations de travailleurs le droit de gérer (partiellement) la casse, et de répartir les sacrifices de la manière la moins douloureuse, la plus acceptable, éventuellement en distribuant le travail disponible à un plus grand nombre de bras. Le gouvernement a procédé de la sorte avec la réduction de 10 milliards de francs imposée aux services publics : peu importe la nature des mesures pourvu que l'impératif budgétaire soit rencontré, au détriment de la masse salariale.

Le caractère déterminant de la lutte pour la masse salariale ne vide pas de son sens le débat sur les transformations sociales, de mode de vie qu'engendrera une importante réduction de la durée du travail.

Mais il me semble que le contexte et donc la nature de ces bouleversements est liée au maintien (ou non) du niveau de vie : une généralisation du temps partiel, du chômage partiel accentuera le caractère dual de la société — d'un côté, les plein-temps, responsables et bien payés, de l'autre, ceux à qui seront réservés statut précaire, sous-rémunération et irresponsabilité (2). Tandis qu'une réduction généralisée, avec maintien des salaires, permettra effectivement à l'ensemble des travailleurs de bénéficier des gains de productivité. Les conditions seront alors créées pour rééquilibrer la répartition des tâches ménagères, d'éducation des enfants, pour libérer un temps précieux pour maîtriser la production de la vie en société.

(2) Imagine-t-on un directeur d'entreprise à mi-temps ?

FRANCOIS MARTOU

Une action de défense de l'emploi, du revenu, des droits économiques et sociaux n'est en soi ni rétrograde, ni corporatiste, ni progressiste : résister, défendre les intérêts des gens qui vivent et qui veulent vivre de leur travail est légitime.

C'est dans un cadre plus général que les objectifs et les contraintes, (inter-professionnelles dira le syndicat, politiques dira le parti) permettront de situer la compatibilité entre une lutte, des intérêts particuliers et leur solidarité avec l'intérêt général.

Dans la crise que nous connaissons, il y a évidemment des contraintes mais aussi différentes manières de les affronter. Deux positions extrêmes me semblent fausses : d'une part les contraintes imposeraient un seul type de politique : monétariste et baisse des revenus du travail, (la droite déflatoire); d'autre part, il suffirait que la gauche soit au pouvoir pour « qu'on rase gratis ». Il existe en tout cas une gauche qui pense que l'on peut associer une rigueur équitable, et solidaire, contrôlée, à un nouveau type de développement économique plus sélectif, autocentré, porteur d'emploi. Ces considérations permettent d'entrer dans le sujet du corporatisme, des privilèges d'une part, de la communauté d'intérêt du monde du travail, des actions solidaires à mener de l'autre.

Une première réponse est que les actions doivent s'articuler sur des objectifs, des moyens, des coordinations, des concertations qui rendent visibles les relations entre emploi-revenus, actifs-inactifs, consommateurs-producteurs. Les difficultés du mouvement syndical proviennent alors de l'absence de programme et de front politique crédible du monde du travail pour mettre en avant cette lutte contre une société duale (*). Comment mener une campagne commune de la gauche sur les avantages que les grandes familles et les détenteurs de capitaux ont reçus du gouvernement Martens-Gol par des subsides aux actionnaires ? Comment obliger les politiques à sortir du tiroir le dossier d'une alternative politique élaborée dans les cercles d'études qui, ont suivi l'assemblée syndicale et politique de Coronmeuse (1981).

Dans le cadre de la lutte pour l'emploi, c'est aussi la lutte pour le partage du travail qui introduit une discussion sur le partage des revenus. La lutte pour l'emploi en Wallonie est notamment symbolisée par les problèmes de Cockerill-Sambre. Je pense, quant à moi, que la lutte des structures syndicales et politiques a été marquée par un phénomène de type corporatiste.

Le comité de concertation de la politique sidérurgique, les dégagements des actionnaires privés, huit millions de tonnes et quatre coulées continues, les accords d'Hanzinelle, Vive Charlier, Vive Frère, Liège contre Charleroi; autant de jalons d'une cécité corporatiste et sous-régionale qui n'a pas saisi dès 1960 les enjeux du redéploiement industriel de la Wallonie. Le combat de Cockerill n'est pas le seul combat de la Wallonie mais c'est le combat pour une politique industrielle qui doit définir une place relative à cette entreprise sidérurgique (Voest-alpine, sidérurgie publique autrichienne diversifiée avec 3,5 millions de tonnes, apporte plus de garanties d'emplois que le gâchis de Cockerill).

(*) Voir Revue Nouvelle, avril 1983, Le Piège.

Comment ne pas voir que la tradition anticapitaliste et ouvriériste du mouvement ouvrier mène certains à faire confiance au patron pour les décisions stratégiques et les investissements et que ce chèque en blanc a été signé en Wallonie par des responsables syndicaux et politiques.

Nous devons vouloir, nous devons avoir un plan industriel crédible pour la reconversion de la Wallonie qui associe garantie du revenu et de l'emploi mais aussi mobilité, reconversion et risque industriel.

Dans cette direction, j'ai proposé des fonds d'épargne salariaux dans les entreprises avec contrôle des investissements. Pour maintenir l'emploi, ce n'est pas l'emploi seul qui est en cause; c'est aussi la reconversion industrielle, l'investissement, le contrôle.

Combattre pour la sécurité sociale c'est en effet affronter la droite qui veut dualiser une sécurité sociale pour les pauvres et des assurances privées pour les riches. Refuser le démantèlement de la sécurité sociale est donc un combat progressiste et anticorporatiste. Mais il faut faire un pas de plus.

Sauver la sécurité sociale implique aussi de maintenir un régime de solidarité basé sur les cotisations. Ce n'est pas en période de crise et de crise budgétaire que l'on peut faire confiance à l'Etat (occupé par la droite) pour prendre le relais des cotisations d'employeurs ou de travailleurs. Refuser une augmentation équitable et justifiée des cotisations me semble donc rétrograde et corporatiste de la part d'actifs vis-à-vis d'inactifs. Par ailleurs, les réformes de structures de l'offre de santé doivent être soutenues et se poursuivre; pensons aux maisons médicales, à la réforme de la gestion hospitalière, aux contre-pouvoirs à exercer face aux multinationales des médicaments.

En ce qui concerne les salaires et le niveau de vie, l'action des cheminots a été exemplaire, non seulement parce qu'elle a donné un cran d'arrêt à la politique déflatoire du gouvernement mais aussi, parce qu'elle a bloqué l'opération de démantèlement des services publics. Il ne faut pas cacher cependant que la droite a marqué des points, notamment dans la restructuration de l'offre des chemins de fer. Il faut aussi relancer des contrats d'entreprises et de secteurs sur l'épargne et l'investissement contrôlé par les travailleurs. De même, un partage du travail pourrait suivre la voie de l'année sabbatique pour tous les travailleurs plutôt que la réduction hebdomadaire du temps de travail, souvent non compensée. Un septième de nouveaux postes de travail, créés par le remplacement des travailleurs en année sabbatique, mérite une discussion plus large. En un mot, lutter contre les tendances corporatistes, c'est reprendre le chemin de Coronmeuse.

CLAUDE RENARD, président du Conseil régional wallon du PCB

Il y a bien longtemps que le corporatisme a perdu ce qui constitua sa base dans le mouvement social, à savoir les associations de métiers qui soit ont disparu avec la socialisation de la production et l'explosion des services (déjà dans l'entre-deux-guerres), soit se sont intégrées aux structures inter-

professionnelles du syndicalisme moderne.

La sécurité sociale est l'exemple même d'une conquête qui est la négation du corporatisme puisqu'elle est fondée sur la solidarité interprofessionnelle. Si la grande réforme de 1945 l'a fortement institutionnalisée, il ne faut pas perdre de vue qu'elle a été conquise morceau par morceau, au fur et à mesure que la classe ouvrière, en s'organisant, a eu la force d'obtenir des lois qui la prémunissaient plus ou moins contre les aléas cruels de l'économie de marché : assurance-chômage, allocations de maladie et d'invalidité, pensions de vieillesse, etc.

On dit parfois que ces réformes, en rendant le capitalisme supportable, ont conduit les organisations ouvrières à s'y adapter. En réalité, même s'il y a eu, jusqu'à un certain point, récupération des réformes par le capitalisme, c'est plutôt lui qui a dû s'adapter à une logique de « prévoyance sociale » totalement étrangère à sa nature profonde et à sa finalité : le profit. Disons qu'il y est parvenu aussi longtemps qu'il a pu, sans trop de problèmes, concilier cette finalité avec le financement d'une législation sociale qui n'a jamais été pour lui qu'un moyen d'assurer sa tranquillité politique.

Mais nous n'en sommes plus là. Aujourd'hui, tout l'édifice de la sécurité sociale est sapé à la base par un chômage massif et chronique qui ne démontre finalement qu'une chose : l'incapacité du capitalisme à gérer la révolution technologique en cours de manière à maintenir un certain équilibre entre la réalisation du profit et les besoins vitaux de la population, le premier de tous étant d'avoir du travail.

Quand le « rétablissement de la compétitivité des entreprises » dont on nous rebat les oreilles, n'exclut pas — mais, au contraire, implique — la probabilité de 800.000 chômeurs complets en 1987, cela veut dire que nous sommes dans un système socio-économique qui, du point de vue des intérêts de la population, est en pleine faillite.

C'est donc le capitalisme qui fait faillite et non la sécurité sociale, qu'il faut défendre contre lui.

Tous les exemples cités dans le questionnaire ramènent au même type de constat et la situation particulière de telle ou telle catégorie de travailleurs n'y change rien.

Il existe évidemment une grande disparité entre les statuts sociaux professionnels, d'un secteur à l'autre, voire d'une entreprise à l'autre. Ce n'est pas le fait d'un quelconque corporatisme, mais bien des conditions anarchiques dans lesquelles les travailleurs ont dû lutter pour l'amélioration de leur niveau de vie, les lois du marché modifiant d'ailleurs sans cesse ces conditions et les rapports de forces correspondants. Si tel ou tel secteur professionnel se trouve un jour en position avantageuse pour négocier et obtenir telle ou telle amélioration sectorielle ou catégorielle, pourquoi dirait-il « non, ne faisons pas cela, c'est du corporatisme » ? C'est ainsi que le progrès social s'est réalisé pendant des décennies, les retardataires finissant par avancer, eux aussi, dans la foulée des autres. Mais c'est fini.

Maintenant, le reflux général du niveau de vie rend beaucoup plus vulnérables les travailleurs qui, pour toutes sortes de raisons, avaient pu conquérir des avantages sectoriels ou catégoriels importants dans les périodes antérieures. Misant sur la division de ses victimes, le néolibéralisme accuse de corporatisme tous ceux qui osent encore parler de leurs « droits acquis » et

les défendre. C'est une tactique qui ne vise pas seulement les plus forts ou ceux qui l'ont été; elle frappe les plus forts pour atteindre tout le monde, y compris les plus démunis. Abandonner la défense des « droits acquis », c'est contribuer à précipiter l'abaissement général du niveau de vie.

Il faut savoir que ce nivellement par le bas ne peut avoir aucune limite dans la logique d'un système qui en est arrivé, sous couleur de restructuration, à détruire systématiquement les appareils de production et les grands services dont la population a besoin pour vivre.

Jadis, l'esprit corporatiste allait souvent de pair avec une résistance plus ou moins organisée au progrès technique. Ce n'est pas du tout ce qui caractérise les luttes de la période actuelle. On voit au contraire de plus en plus souvent des travailleurs qui luttent pour empêcher la liquidation d'outils hautement performants par un capital financier parasitaire et spéculateur. Ce que les travailleurs exigent de plus en plus souvent, ce sont des investissements de reconversion qui reconstitueraient tout un réseau d'activités productives fondées sur le progrès technique, un effort de qualification de la main d'œuvre et un vaste programme de recherche scientifique. C'est tout le contraire de l'esprit corporatiste.

Qu'il existe encore, dans certains comportements syndicaux, l'une ou l'autre réminiscence d'esprit corporatiste, c'est possible. C'est aussi une question de terminologie; en général, la principale difficulté à laquelle on se heurte pour le moment tient plutôt aux étroitesse de l'action sur le plan de l'entreprise ou du secteur, action qui ne peut plus rien donner si elle ne s'inscrit pas consciemment dans une perspective interprofessionnelle. Mais le corporatisme, avec ses relents d'association capital-travail, c'était tout de même bien autre chose...

WILLY THIJIS, Président de la Centrale chrétienne des communications et de la culture

1. La sécurité sociale

Sauvegarder la sécurité sociale ne me semble, en aucun cas, être un objectif égoïste, réactionnaire ou corporatiste.

La sécurité sociale constitue une conquête historique des travailleurs. Elle institue la solidarité sans poser de préalable.

On ne saurait évidemment accepter le système minimum assorti d'assurances complémentaires que souhaitent les libéraux. C'est, en effet, favoriser les inégalités et créer une sécurité sociale de riches à côté d'une sécurité sociale de pauvres.

Sauvegarder la sécurité sociale ne signifie cependant pas laisser les choses telles qu'elles sont.

La structure d'âge de la population, les perspectives en matière d'emploi postulent des révisions fondamentales. Ne rien changer au système actuel, au nom de la sauvegarde, c'est donc, à terme, condamner la sécurité sociale.

La rationalisation des divers organismes et établissements qui émarginent au budget de la sécurité sociale doit être recherchée; ce qui ne sera pas dépensé là-bas pourra servir à conserver les avantages.

Il faut introduire des logiques différentes à l'intérieur des établissements hospitaliers, promouvoir les soins à domicile plutôt que les hospitalisations afin de réduire au maximum les frais de structures.

Il faut revoir l'assiette des cotisations en vue d'augmenter les ressources et surtout taxer les entreprises à haute intensité de capital.

La réforme de la sécurité sociale et de son financement doit aussi s'accompagner d'une révision parallèle et fondamentale de la fiscalité.

Poser le problème en ces termes n'est ni égoïste, ni réactionnaire, ni corporatiste, il s'agit au contraire de renforcer la solidarité et de ne pas faire dépendre l'avenir de la sécurité sociale de ressources hypothétiques. C'est vouloir le changement dans le progrès social.

2. Salaires et niveau de vie

Le « corporatisme » est un grand mot. En fait, les travailleurs se défendent sur le terrain qui est le leur, et face au pouvoir auquel ils sont soumis.

Pour les agents des services publics, ce pouvoir c'est le gouvernement. C'est d'ailleurs pour cela que leurs grèves sont souvent qualifiées de « politiques » par la droite.

Le problème fondamental qui se pose aujourd'hui, face aux sacrifices qui sont imposés aux seuls travailleurs au nom de la crise, est celui de savoir pourquoi et pour qui ils paient.

Le produit de la modération salariale va aux entreprises ou au gouvernement sans aucun contrôle sur son utilisation. Les travailleurs paient et, pourtant, l'emploi continue de diminuer.

A côté de cette politique qui pénalise les seuls travailleurs, des cadeaux sont faits aux riches, à ceux qui disposent de revenus de la propriété et du capital. Les inégalités continuent d'augmenter. C'est insoutenable pour le mouvement syndical.

Les luttes syndicales partent tout naturellement des entreprises. Il faut cependant que ces luttes soient coordonnées au plan interprofessionnel, de telle sorte qu'elles puissent aboutir à la réaction massive qu'exige la crise. Celle, par exemple, que les travailleurs des services publics ont souhaitée au départ de leur action de septembre dernier.

La grève des services publics posait, en effet, la question des équilibres budgétaires.

La réponse ne pouvait venir que d'une réaction massive du mouvement syndical. Lorsqu'il est apparu que, pour diverses raisons, cela n'était pas possible, les syndicats des services publics ont accepté des solutions sectorielles. Ce combat n'a donc été « corporatiste » que dans la mesure où il n'a pas été relayé à temps.

Je crois d'ailleurs que le mot « corporatisme » n'est pas applicable dans ce cas-ci, comme dans nombre d'autres. Beaucoup de luttes qui se mènent au niveau des entreprises s'inscrivent, en effet, dans un contexte de résistance globale de la classe des travailleurs, au pouvoir économique qui les écrase.

Il n'empêche que sans exclure le recours à la grève, il faille réfléchir à la

conduite d'actions d'un autre type. En service public, notamment, la grève qui vise l'Etat-patron pénalise les usagers. La droite n'a pas manqué de mettre en évidence le fait qu'à la suite de la grève récente des postiers, les petits pensionnés n'ont pas été payés. Elle a dressé la population contre les syndicats qu'elle qualifiait de « corporatistes ».

La réponse se trouve dans la recherche de nouvelles solidarités. Il faut mener, en service public, des actions qui rassemblent usagers et travailleurs dans la défense du service public. Pour notre part, une réflexion est entamée et nous comptons la conduire à terme.

3. L'emploi

La défense de l'emploi est un objectif général qui n'est donc pas corporatiste.

La politique libérale actuelle rejette toute intervention volontariste. Le renvoi aux secteurs pour la négociation de la réduction du temps de travail est significative à cet égard.

Les luttes dispersées qui se mènent en faveur de l'emploi gagneraient cependant à être globalisées. Il est évident que l'objectif ne doit pas être, en service public, l'engagement d'un personnel pléthorique : ce serait les rendre plus vulnérables encore face aux restrictions budgétaires.

Dès lors, le mouvement syndical devrait se mobiliser sur deux axes :

1. la reconversion, qui doit intervenir parallèlement à toute restructuration et la conduite d'une politique industrielle cohérente.

Cela implique à la fois une intervention plus souple des pouvoirs publics et un contrôle strict sur l'utilisation des aides et subsides octroyés.

2. La redistribution du travail et des revenus disponibles. Cela doit se faire dans le cadre d'une politique globale de l'emploi financée par toute la collectivité en visant tout particulièrement les revenus du capital et de la propriété ainsi que les entreprises sur base des gains de productivité.

Je dirai, en conclusion, que des réflexes corporatistes existent bien évidemment — c'est humain — mais que les structures syndicales ont à s'organiser pour en dégager les caractères plus généraux et les intégrer dans la démarche de l'ensemble du monde du travail.

Un combat, dans une entreprise quelconque, peut profiter à l'ensemble des travailleurs s'il sert de levier au mouvement syndical tout entier. Cela exige une interprofessionnalisation plus poussée de nos structures syndicales non seulement pour une meilleure efficacité de l'action syndicale mais aussi pour éviter le développement d'un certain élitisme. L'action de ceux qui travaillent dans des entreprises fortes et qui, dans la crise, sont encore les seuls à pouvoir créer un rapport de force valable, doit rejaillir sur l'ensemble des travailleurs. Encore faut-il le vouloir et s'organiser en conséquence.

JEANINE WYNANTS, présidente du MOC

1. Sécurité sociale

Il est indiscutable que le système de couverture sociale se trouve confronté — et se trouvera confronté à l'avenir — à des contraintes financières croissantes, dues à la fois aux mauvaises performances économiques et à leurs retombées (baisse accentuée du rapport « cotisants/assujetés »), ainsi

qu'à certaines évolutions socio-démographiques (vieillessement de la population, etc.)

Vu le contexte défavorable créé par la conjonction de l'effet « d'appauvrissement relatif » lié aux chocs énergétiques et financiers, d'une part, et des effets cumulatifs déflatatoires des politiques d'austérité salariale, sociale et budgétaire menées dans le monde industrialisé, d'autre part, le problème de l'avenir de la sécurité sociale est aussi à court et moyen terme un problème d'arbitrage entre salaire direct et salaire indirect, ainsi qu'un problème de taux de prélèvement « supportable » par le système productif dans sa phase de restructuration actuelle (et vu les contraintes imposées par l'internationalisation croissante de ce système productif).

Un certain assainissement des systèmes de couverture sociale est sans doute inévitable à court et moyen terme. Ce qui est inacceptable, c'est le glissement entamé (et fortement encouragé par la droite néo-libérale) vers une privatisation croissante de la couverture sociale, au détriment des couches les plus précarisées, et à l'avantage de certains groupes de travail. Il s'agit là d'une stratégie pour diviser le monde du travail en jouant sur des sentiments « anti-fiscaux » et « individualistes » des uns, sur la culpabilisation et la division des autres.

Or, le rabotage de certaines prestations sociales, au profit d'une déductibilité fiscale accrue de certaines assurances privées complémentaires (pour ceux qui peuvent se les payer), ne conduit pas vraiment à une réduction des coûts publics de couverture sociale, mais bien à un accroissement des inégalités face à cette couverture, et à une privatisation des bénéfices de ces dépenses (via les assurances privées).

2. Salaires et niveau de vie

Pour ce qui est des deux premiers exemples (cheminots et personnel de recherche universitaire), on ne peut parler de manque de solidarité avec les chômeurs ou de « défense de privilèges », parce qu'il est clair que dans le contexte de la politique gouvernementale actuelle, les restrictions imposées ne se font aucunement dans une perspective de véritable promotion de l'emploi et/ou de partage des revenus et du travail. Ces coupes s'inscrivent dans un contexte de volonté délibérée de dégraissage et d'affaiblissement du secteur public ou mixte, voire d'une volonté de reprivatisation déguisée d'une partie de celui-ci.

Les économies ainsi réalisées sur le dos des travailleurs du secteur public (outre leur fonction de division dans le monde du travail — « privé/public ») serviront ainsi, non pas du tout à réduire les besoins de financement publics ou à assainir les finances publiques, mais en réalité à financer sur le dos de ces catégories, le coût d'un certain nombre de cadeaux fiscaux électoralistes et inégalitaires, ainsi que l'absence totale de sélectivité dans les mesures d'encouragement au capital dit à risques (qui devient ainsi une forme de financement public de l'accumulation privée de patrimoine, et une forme de réduction déguisée de la pression fiscale sur les revenus moyens supérieurs et élevés).

De même en ce qui concerne la désindexation des revenus, ce qui est inacceptable, c'est l'absence de finalisation de la rigueur ainsi imposée

— en vue d'une réduction de la durée du travail beaucoup plus significative avec embauches compensatoires obligatoires et modulées (dans leur forme)

— en vue du financement d'un fonds de reconversion et de diversification industrielle, sous contrôle des travailleurs et de leurs représentants en vue de pallier la carence de l'initiative privée en matière d'investissement et de remaillage du tissu industriel.

La remise en cause de certaines rigidités existantes ou de certains privilèges salariaux n'est acceptable :

— que si elle s'intègre dans une volonté de réduction des inégalités, si pas par le haut, du moins « par la moyenne ou le milieu » (et notamment des inégalités de statut, de sécurité d'existence et de revenus). Bref, moins de rigidité dans certains cas, pour plus de sécurité et moins de précarité pour d'autres (l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui !);

— que si elle s'intègre dans une politique globale des revenus et des fortunes, impliquant une démocratisation du système fiscal, l'établissement d'un cadastre des fortunes, etc.

— que si elle permet un renforcement de la cohésion macro-sociale du monde du travail;

— que si elle s'intègre dans une stratégie globale de démocratisation de la vie économique et sociale à tous les niveaux (concertation sociale, information des travailleurs, participation aux décisions stratégiques en matière d'introduction des nouvelles technologies et d'investissement), y compris par des réformes de structure dans certains secteurs-clé conditionnant la maîtrise des grandes orientations de l'appareil productif (énergie, banques et crédit, planification).

Concernant les ouvrières de Cockerill-Bekaert, bien sûr qu'il ne s'agit pas d'un combat corporatiste d'arrière-garde, bien au contraire (un combat fondamental pour l'égalité face au droit au travail). Encore faudrait-il rappeler que bien souvent, face à la dureté des contraintes imposées par la crise et transmises par les employeurs (privés et publics), des alliances « social-corporatistes » se développent de fait entre employeurs et certaines catégories de travailleurs, pour se soustraire à ces contraintes et en faire supporter intégralement le poids par les catégories les plus faibles et les moins protégées des travailleurs (travailleurs peu qualifiés, femmes, jeunes, sous-statutaires, etc.). Ceci repose fondamentalement à court terme la question de l'interprofessionalisation des luttes et des revendications (en vue de leur mise en cohérence), et notamment à court terme celle du partage du travail et des revenus, cad. de la solidarité nécessaire à retrouver entre actifs et inactifs (en vue d'éviter la dérive dualiste).

3. Défense de l'emploi

Le problème malheureusement ne se pose pas en des termes si simples. Nous vivons actuellement une période de mutations économiques et sociales profondes, face auxquelles les réponses traditionnelles ne sont plus opérantes ni pertinentes (ni le néo-libéralisme — qui mène à une impasse économique et sociale complète, — ni le néo-keynésianisme national, qui ne peut que retarder certaines évolutions socialement douloureuses, sans pouvoir autant les empêcher).

Un certain nombre de réalités économiques élémentaires ne peuvent être indéfiniment niées ou sous-estimées. Le problème central est donc celui de la reconversion-innovation, permettant de substituer progressivement les activités et emplois de demain à ceux d'hier ou d'aujourd'hui. Des luttes peu-

vent être légitimes et compréhensibles (face aux erreurs de gestion) et il est inacceptable que les responsables de cette gestion déficiente tirent leur épingle du jeu. Mais ce n'est sans doute pas là l'essentiel du problème (notamment pour la sidérurgie).

Cela repose fondamentalement le problème de la définition d'un véritable projet de développement économique et social, propre à l'ensemble du monde du travail (y compris les jeunes, les chômeurs, les précarisés, etc.), des outils susceptibles de le promouvoir.

Face à cette problématique générale du « social-corporatisme en période de crise et de déstructuration sociale », il nous semble utile de citer quelques extraits des conclusions d'un article récent de R. Boyer et J. Mistral (*), qui posent bien le dilemme des réactions défensives de larges couches du monde du travail dans un contexte de mutations accélérées et de coups de boutoir répétés, et mettent l'accent sur la nécessité d'une stratégie de recomposition sociale et institutionnelle originale (autre qu'une simple addition de revendications catégorielles défensives).

« A partir de cette hypothèse générale, il est possible d'examiner les enjeux de la crise contemporaine d'une manière plus prospective. Cette démarche permet de mieux comprendre certaines des raisons qui interdisent de concevoir l'avenir comme un retour aux conditions ayant favorisé le succès des « trente glorieuses ». De l'analyse des thèmes retenus ici — intervention publique, changement technologique, rapport salarial — se dégagent finalement six enseignements majeurs.

1. *En premier lieu, pour la première fois dans l'histoire des économies capitalistes industrialisées, une sortie de la crise suppose une destruction partielle ou à tout le moins la recomposition d'un certain nombre de formes institutionnelles, pérennisées par la législation, intériorisées et légitimées par les pratiques quotidiennes des groupes sociaux pendant près d'un quart de siècle. Contrairement aux années trente où l'un des enjeux était l'extension du rôle de l'Etat à des domaines nouveaux et la reconnaissance de droits sociaux, constituant une avancée pour le mouvement ouvrier et la plupart des groupes sociaux, il s'agit de nos jours de redéfinir les modalités d'organisation existantes, quitte à ce que soient remis en cause certains avantages acquis. Or cette stratégie se heurte à des lignes de résistance soigneusement organisées par les couches sociales concernées. On ne saurait à leur égard se borner à dénoncer le caractère conservateur et moralement condamnable du « social corporatisme ». En l'absence d'un projet clair de recomposition des formes institutionnelles, la seule stratégie rationnelle des groupes et des individus est en effet de défendre la totalité des avantages dont le passé avait, au demeurant, montré la compatibilité avec une croissance stable et régulière. Pourtant, face à la crise du mode de développement, l'addition de ces stratégies débouche sur autant d'effets inattendus et souvent défavorables pour la quasi totalité des groupes concernés. La défense des droits acquis multiplie les interventions compensatrices multiformes et en définitive contradictoires de l'Etat, durcit les contraintes économiques au niveau de l'entreprise, amplifie le cercle vicieux de l'inflation, de l'austérité et de la dégradation de l'emploi.*

2. *Dans ce contexte, on saisit le rôle fondamental, mais aussi les limites, des interventions de l'Etat. D'un côté, c'est apparemment à travers l'instance politique, relayée par l'appareil étatique, que peuvent se nouer de nouveaux compromis, s'élargir l'horizon temporel servant de base aux décisions stratégiques et donc se dégager un principe de cohérence entre configuration des couches sociales et dynamique économique. D'un autre côté, les interventions publiques sont elles-même traversées par une série de contradictions, de sorte que les gouvernements révisent fréquemment leurs orientations, constatant les déséquilibres économiques et les oppositions sociales que suscite leur stratégie initiale. Les échecs renouvelés des différentes politiques tentées,*

(*) Le temps présent : la crise (II), Annales, Economies Sociétés Civilisations, 38ème année, juillet-août 1983, N° 4, p. 784-785.

le caractère de plus en plus rapide des changements de cap opérés par les gouvernements désignent bien les difficultés d'une gestion de la crise au sein des compromis institutionnalisés antérieurs. Force est donc de conclure à la stérilité du jeu de marionnettes qui consiste à opposer terme à terme préceptes keynésiens et principes d'inspiration libérale, Etat et marchés, économie publique et secteur privé.

Dès lors les gouvernements doivent se fixer un objectif plus ambitieux : favoriser la constitution puis la diffusion de formes d'organisation enrayant les enchaînements pervers actuels et susceptibles de faire émerger les linéaments d'un autre mode de développement, c'est-à-dire la conjonction d'un régime d'accumulation et d'une forme de régulation. Il faut se garder, de ce point de vue, de surestimer les possibilités d'action des pouvoirs publics et renoncer par prudence à toute référence incantatoire à la « volonté politique »; mais l'on doit aussi écarter la séduction qu'inspire parfois l'expérimentation locale. Un processus de totalisation est en effet nécessaire si l'on entend combiner orientations volontaristes de l'Etat et contraintes véhiculées par le marché, formes juridiques et incitations économiques, stratégies collectives et rationalité individuelle. Au-delà du choc des forces politiques et des représentations idéologiques, il s'agit donc de délimiter le terrain sur lequel peut être recherché un nouveau compromis social et de repérer l'axe capable de structurer un processus de concertation ».

JACQUES YERNA, secrétaire de la FGTB de Liège-Huy-Waremme

Il me paraît difficile de répondre séparément à chacune des questions posées, tant les problèmes sont liés. En effet, toutes les luttes menées actuellement sont des répliques à une politique déflationniste qui met tous les acquis sociaux en cause. De ces acquis, la sécurité sociale est assurément l'essentielle. Elle est par nature à l'opposé de tout égoïsme et de tout corporatisme, puisqu'elle vise à assurer la solidarité de tous. Non seulement la lutte des travailleurs de chez nous pour sauvegarder cette sécurité sociale m'apparaît fragmentée et insuffisamment vigoureuse, mais je constate au surplus que dans chaque pays les luttes restent confinées, repliées à l'intérieur des frontières nationales, alors que la crise et la politique déflationniste sont internationales. A cet égard, l'action de la Confédération européenne des syndicats demeure décevante, quels que soient les efforts de ses dirigeants.

On manque d'imagination, d'inventivité et d'audace. Pour reprendre une formule cruelle de Robert Devleeshouwer, la gauche chez nous fonctionne bien mais pense peu. A cet égard, je saisis l'occasion qui m'est donnée pour dire bien haut combien je regrette la non-tenue du colloque pluraliste dont les CM avaient eu l'idée, l'an dernier. Je considère que ce type d'initiative peut débloquer certains freins et même éventuellement avoir une répercussion ailleurs qu'en Belgique.

La grève des services publics en septembre 1983 a été un échec. A mon sens cet échec résulte des structures mêmes de l'organisation syndicale — ou plutôt des organisations syndicales. Car ce que je constate pour la FGTB est aussi vrai pour la CSC.

Les organisations syndicales n'ont pas trouvé l'articulation indispensable entre les différents secteurs professionnels, entre secteur public et secteur privé. Le syndicalisme est en crise notamment parce qu'il continue de

vivre en cette veille de l'an 2000 avec des structures du 19^{ème} siècle. Il est inadapté aux problèmes actuels, et singulièrement à ceux que la crise pose depuis presque dix ans.

C'est ainsi que l'interprofessionnalisation des luttes est rendue si difficile. C'est ainsi que les sans-emploi, la main d'œuvre féminine, la main d'œuvre immigrée — victimes prioritaires de la crise — restent encore exclus des lieux de la décision syndicale. S'ils ne sont plus tenus à l'écart de l'organisation, leurs représentants ne sont pas élus et ne bénéficient donc pas du crédit accordé aux mandats électifs. Le fait que ces représentants siègent par exemple au Comité exécutif de la FGTB de Liège-Huy-Waremme ne change fondamentalement rien à l'affaire, dans la mesure où ils n'y ont qu'une voix consultative. C'est toutefois un pas dans la bonne direction.

Les organisations syndicales n'ont pas trouvé d'articulation interprofessionnelle, ai-je dit. On est en droit de se demander si la FGTB a jamais cherché cette articulation, si elle a tenté une réforme de ses propres structures. Je sais qu'un effort au moins a été entrepris : j'en ai été le témoin. Dans les années 55, André Renard a voulu créer une Centrale de l'Energie, qui dépasserait les cloisons entre charbon, gaz, électricité, pétrole, etc. Il y a mis, si j'ose dire, beaucoup d'énergie, mais il a échoué devant l'épaisseur des cloisons et le poids des féodalités. Nous le payons chèrement. L'interprofessionnalisation des luttes n'est pas inscrite dans les structures syndicales. Tout le pouvoir syndical reste aux mains des Centrales. Le « corporatisme » n'existe pas au niveau des travailleurs en lutte; je le verrais plutôt au niveau des structures.

Le combat perdu des travailleurs de Chevron-Feluy, un autre exemple que vous évoquez, illustre cette situation. Feluy est tout à la fois victime du manque d'interprofessionnalisation de la lutte pour sa survie, et du manque d'une politique nationale de l'Energie dans ce pays. On parle beaucoup en ce moment du Plan d'équipement de l'électricité. Ce plan ne tient aucun compte d'une vision globale de la politique énergétique. A la fin des années 70, on a reconverti au charbon des centrales qui, quelques années plus tôt, avaient été converties du charbon au fuel-oil — et on met actuellement en œuvre un programme de conversion au charbon de centrales qui n'ont pas été conçues à l'origine pour ce combustible. Une telle politique, accompagnée par un suréquipement nucléaire, a entraîné la fermeture de la raffinerie de Feluy. Le Plan d'équipement de l'électricité est donc bien un plan fragmentaire, dans la mesure où il ne s'applique pas à toutes les sources d'énergie. Cette fragmentation empêche d'accéder à une certaine rationalité économique; elle empêche ou freine la globalisation des luttes.

Beaucoup de combats sont menés actuellement sans perspectives, sans stratégie d'ensemble. Certes, aucune lutte n'est jamais menée en vain. Mais il est temps, plus que temps, que les organisations syndicales analysent lucidement leurs retards et leurs responsabilités, qu'elles élaborent cette stratégie à partir d'une concertation globale.

Je voudrais en terminant ces quelques réflexions convaincre les travailleurs engagés dans des combats difficiles et apparemment sans issue que c'est eux — et personne d'autre — qui ont en mains les clés pour sortir de la crise.

Il était difficile de répondre en vitesse, sur un coin de table, aux questions de CM. Nous remercions donc les militants qui ont pris le temps de réfléchir et de rédiger une réponse.

POUR NE PAS CONCLURE

Deux idées-force se dégagent des textes reçus :

1. **la nécessité pour le monde du travail de disposer d'un projet global alternatif** (les appellations sont diverses : « programme et front politique crédible », pour François Martou; « programme expliquant comment contrôler et orienter le développement industriel, où trouver les moyens d'une autre politique industrielle, en quoi il est indispensable d'y intégrer création culturelle autonome et d'élargir le champ culturel », pour Pierre Gillis; « définition d'un véritable projet de développement économique et social », dit Jeanine Wynants; « nécessité d'une stratégie d'ensemble », dit Jacques Yerna...).

2. **la nécessité d'une interprofessionalisation des luttes.**

La **sécurité sociale** est explicitement identifiée à la solidarité, par tous — sauf les Ecolos. Mais ce brevet de non-corporatisme n'entraîne pas comme corollaire que la sécurité sociale soit « intouchable ». P. Gillis en appelle à de « nouvelles solidarités plus globales ». F. Martou suggère des réformes de structure de l'offre de santé. Le Mouvement Ecolo met en cause les « droits acquis » du monde médical. W. Thys évoque l'utilité de « logiques différentes » pour les hôpitaux et souhaite la promotion des soins à domicile. Le MOC entend « assainir les systèmes de couverture sociale », sans toutefois les privatiser.

Pas d'unanimité à propos de la notion de **corporatisme**.

Cl. Renard resitue le phénomène dans son cadre historique et n'aperçoit guère dans le corporatisme un trait caractéristique des comportements ouvriers aujourd'hui.

P. Gillis estime qu'il y a des risques réels de repli corporatiste et voit comme seule parade à ce risque la promotion d'une alternative qui rencontre les besoins populaires.

F. Martou considère que la lutte des structures syndicales et politiques est marquée par un phénomène de type corporatiste.

Jeanine Wynants admet qu'un certain « social-corporatisme » sévit en cette période de crise et de déstructuration sociale. Elle oppose à ce danger « une stratégie de recomposition sociale et institutionnelle originale ».

Pour J. Yerna, il n'y a pas de corporatisme dans les luttes des travailleurs (ce que dit aussi P. Gillis), mais bien dans les structures syndicales, qu'il compare à des féodalités, et qui freinent ou empêchent l'interprofessionalisation des luttes.

Pas d'unanimité non plus à propos de l'**emploi** et des **revenus**.

Avec des nuances diverses, Willy Thys, Jeanine Wynants et les Ecolos recommandent de redistribuer le travail et les revenus (revenus du capital et de la propriété, précise Thys). On peut comprendre — c'est très explicite dans la réponse des Ecolos — que la réduction du temps de travail doit aller de pair avec une réduction des revenus salariaux.

Ce point de vue est contesté par Robert Dussart, Claude Renard et Pierre Gillis. Ce dernier estime que « la lutte des classes aujourd'hui a pour enjeu principal l'importance de la masse salariale, des revenus du travail » et défend

dès lors une réduction généralisée de la durée du travail, avec maintien des salaires, comme moyen pour l'ensemble des travailleurs de bénéficier des gains de productivité.

Jacques Yerna est le seul à avoir mis en lumière la dimension internationale des enjeux de la crise. Robert Dussart est seul à avoir évoqué la situation des chercheurs attachés à des entreprises industrielles privées. Et le Mouvement Ecolo est le seul à contester le label de « conquête ouvrière » pour la sécurité sociale, comme si le terme « conquête » était réservé à une victoire absolue et le terme « ouvrier » réservé aux seuls prolétaires. Puisque toute avancée résulte de la transformation d'un rapport de forces, pourquoi opposer conquête et compromis ? Quant aux observations des Ecolos à propos de Bekaert-Cockerill, nous renvoyons nos interlocuteurs à une livraison antérieure des CM (janvier 83). Nous n'avons jamais caché que les syndicalistes de sexe masculin avaient eu dans ce domaine des réflexes de défense personnelle. Mais la lutte des treize ouvrières de Bekaert a été menée contre leur patron, aidé activement par le gouvernement et accessoirement appuyé par des forces syndicales.

Cela dit, revenons à l'essentiel : il manque au monde du travail un projet global alternatif, l'interprofessionalisation des luttes s'impose.

Les structures syndicales n'aident pas cette globalisation; elles la freinent. Soit. Mais est-ce à ce niveau seulement que se situent les freins ?

François Martou et Pierre Gillis évoquent les responsabilités non seulement des structures syndicales, mais aussi des organisations politiques. Le premier des deux se réfère aux concertations de Coronmeuse, qu'il souhaite relancer. Ces concertations ont-elles encore de l'avenir, alors que le PS leur tourne le dos ?

A l'évidence, il manque bien des réponses à notre petite enquête.

Le débat reste donc ouvert.

*Pour le 15^e anniversaire
des Cahiers marxistes,
nés au printemps de 1969,
plusieurs activités culturelles
seront organisées du 24 au 27
avril à Bruxelles.*

*Cinéma, musique, théâtre,
débat, seront
au centre de cette « semaine »
anniversaire.*

*Des dates à retenir :
mardi 24, mercredi 25,
jeudi 26 et vendredi 27 avril 1984*

*Les CM fêteront avec vous
leurs quinze ans !*

Recherches syndicales

Le besoin de (re)devenir acteurs de la vie sociale

Les débats du congrès national du SETCa (du 13 au 15 décembre 1983) ont confirmé que ses interrogations sur la place, la fonction et les stratégies du syndicalisme dans un pays ravagé par dix ans de crise profonde, ne concernent pas seulement les employés, pas seulement la FGTB, pas seulement la Belgique.

Car s'il est vrai, comme l'a souligné François Janssens (1), qu'« il n'y a pas de nouveau syndicalisme », il est évident que dans la plupart des pays capitalistes développés, le syndicalisme cherche des réponses nouvelles à des situations nouvelles.

Que faire pour retrouver crédibilité et redonner confiance, alors que le chômage s'étend inexorablement, que de vastes restructurations industrielles sont en cours, que le mouvement ouvrier tend à se fragmenter, que l'idéologie néo-libérale gagne du terrain ?

L'EMPLOI EN PREMIÈRE LIGNE

Au congrès du SETCa, l'emploi était en première ligne.

Jusqu'à présent, la lutte dans ce domaine s'est articulée autour de deux objectifs : 1) imposer une réduction de la durée du travail afin de mieux répartir le volume de travail disponible - 2) combattre fermetures et « rationalisations ».

1) Dans le contexte actuel, une réduction même sensible de la durée du travail ne peut au mieux qu'éviter l'aggravation du chômage. Ce n'est pas négligeable. Encore faut-il savoir si c'est au prix d'une réduction des salaires, donc du pouvoir d'achat de la population. Question controversée au cours de la préparation du congrès du SETCa, mais qui a été tranchée : le congrès s'est prononcé pour une réduction drastique du temps de travail — les 32

(1) Interview au « Drapeau Rouge », le 27.12.1983.

heures sont considérées comme « une référence pour l'action » — sans diminution des salaires, et avec, à la clé, une embauche compensatoire maximale.

2) Mais une réduction même drastique du temps de travail ne résout pas le problème du chômage : il faut aussi une politique de relance, de création d'emplois, une « nouvelle politique industrielle ». Ceux qui sur le terrain font face aux licenciements ou aux liquidations savent bien qu'il ne suffit pas de s'opposer à la mort d'une entreprise pour qu'elle vive. Ils savent que même une occupation d'usine organisée dans la solidarité n'y suffit pas. Et la volonté ouvrière ne triomphe pas nécessairement — même quand l'occupation s'accompagne de la défense d'un plan alternatif.

UN BARRAGE A FAIRE SAUTER

Il y a là un barrage dramatique.

Comment le faire sauter ? Comment organiser l'intervention syndicale sur le sort de l'entreprise, sur la structure même de l'appareil productif, sans pour autant partager des responsabilités gestionnaires ?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : que faire pour que les travailleurs, par la voie de leurs organisations syndicales, *maîtrisent l'investissement* ?, selon une formule de Georges Grinberg, de l'Interrégionale wallonne de la FGTB.

Cette question émerge avec force en Italie et en France, dans des contextes politiques cependant différents. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Elle ne date pas d'hier. Ceux de *Glaverbel* qui en 79 occupèrent leur entreprise ne se battaient-ils pas — entre autres objectifs — pour un projet industriel concret, savoir le développement de l'isolation et de la rénovation des bâtiments ? Ceux de *Feluy* — en 1983 — n'étaient-ils pas porteurs d'un projet visant à créer en Wallonie un secteur pétrochimique ? A l'évidence, ces travailleurs intervenaient dans le domaine des structures de production. Rien d'étonnant si des militants syndicaux ont tenté de faire avancer la réflexion sur ces problèmes. Réflexion difficile, réponses ambiguës, mais problèmes réels.

En octobre 81, un congrès de réflexion du SETCa Bruxelles-Hal-Vilvorde affirmait dans une résolution que les travailleurs ne peuvent être indifférents à la gestion socio-économique de leur entreprise ou de leur secteur. « Se battre pour conquérir plus de pouvoirs dans l'entreprise implique une stratégie de cogestion par objectifs, avec contrôle offensif. Cela signifie, précise la résolution, que nous devons à tel ou tel moment intervenir avec le sens des responsabilités dans le processus de décision, et ce à temps, afin d'éviter d'être mis devant des faits accomplis ».

Le grand (ou gros ?) mot était lâché : cogestion par objectifs. Sa carrière a été difficile ; il aura sans cesse fallu le définir et le redéfinir, en préciser la portée et la non-portée. Et parce que dans le même temps, les dirigeants du SETCa de Bruxelles soulignaient les limites de l'usage qui avait été fait de la notion de contrôle ouvrier, on s'est plu — parfois avec malignité — à assimiler cogestion par objectifs et cogestion tout court, ou cogestion à l'allemande... Ce débat fut donc très confus.

Le congrès national du SETCa n'a pas retenu la notion de cogestion par objectifs, que le rapport préparatoire avait d'ailleurs rejetée. Mais au-delà d'une querelle sur les mots, il retient qu'il est nécessaire de mieux contrôler

la gestion des entreprises; qu'il est nécessaire, à certains moments, de « *présenter un certain nombre de choix économiques particulièrement en matière d'investissements* » et de se battre énergiquement pour les faire aboutir. Les attaques contre le patronat ne doivent plus porter uniquement sur la répartition du profit, mais sur l'accumulation du profit. Par ailleurs, le congrès s'inscrit tout entier dans la foulée des définitions que la FGTB a données du contrôle ouvrier.

« LA CONQUÊTE PROGRESSIVE... »

Tout est-il dit avec cela ? Certainement pas.

D'abord parce que la notion de contrôle ouvrier a été davantage célébrée que véritablement utilisée. Sans doute parce que son usage est loin d'être facile. Dans un numéro des CM de 1970 consacré au contrôle ouvrier, Urbain Destrée en donnait une définition ouverte et dynamique : « ... à *moyen terme dirons-nous — le contrôle ouvrier se définit comme une limitation continue de l'arbitraire patronal — grâce à des mesures permettant l'intervention des travailleurs dans des domaines qui avant leur échappaient — par la conquête progressive, dans le cadre des organisations syndicales qui conservent leur autonomie et leur liberté d'action, de droits et pouvoirs propres sans cesse nouveaux, assurant aux travailleurs et aux syndicats la maîtrise progressive de tout ce qui concerne la vie économique et sociale, à tous les niveaux* ».

Définition ouverte, dynamique qui éclaire les potentialités du contrôle ouvrier, mais qui en montre aussi la complexité. D'autant qu'en 1984, de nombreux facteurs de changements, encore incomplètement analysés, doivent être pris en compte. Les vieilles « forteresses ouvrières » sont en train de se vider ou de se transformer. Exemples wallons : *Cockerill* se bat pour sa survie, les ACEC changent de profil. Cela signifie que des expériences ouvrières d'une grande richesse risquent de se perdre, que de nouvelles stratégies et tactiques syndicales doivent être inventées, à l'heure précisément où un nombre croissant de femmes et d'hommes sont voués à des emplois précaires, le plus souvent en dehors des grandes entreprises industrielles. Comment les « sous-statuts », comment les chômeurs vont-ils lutter avec ce qui reste de la classe ouvrière traditionnelle ? Comment les organisations syndicales et politiques vont-elles unir ce que le Capital divise ? Et comment promouvoir et contrôler l'introduction des nouvelles technologies dans ce pays devenu retardataire ? (2).

Chacun en conviendra : se borner à invoquer le contrôle ouvrier est un peu court. Prendre des mesures pour que les délégués aux conseils d'entreprise soient mieux à même de contrôler la gestion patronale, ce n'est pas très nouveau mais c'est déjà plus concret. Le congrès du SETCa prévoit de telles mesures qui, à défaut d'assurer la maîtrise de l'investissement, peuvent permettre aux travailleurs de mieux cerner la politique et la gestion patronales.

En fait, la maîtrise de l'investissement implique une action de grande envergure et multiforme. Elle entraînerait un changement qualitatif important.

(2) En décembre 1983 les interlocuteurs sociaux ont signé une convention qui, dans certaines conditions, rend obligatoires l'information et la concertation en cas d'introduction des nouvelles technologies. Cet accord, conclu après une farouche résistance de la FEB, ne garantit nullement le contrôle ouvrier en matière de nouvelles technologies (voir à ce sujet « Les conseils du Conseil », par Marc Rayet, dans les CM de janvier 84).

Des exemples italiens ou français témoignent à la fois de la nécessité et de la difficulté de l'entreprise.

EXPÉRIENCES ET RECHERCHES ITALIENNES

En Italie, une expérience audacieuse, menée dans l'usine milanaise d'automobiles *Alfa-Roméo*, avait associé à partir de mars 81 syndicats et direction dans une « restructuration négociée ». Les uns et l'autre étaient depuis 1979 préoccupés par les conséquences du retard technologique de l'Italie et la crise profonde du secteur automobile — crise qui à la *Fiat* de Turin allait finir par coûter quelque 50.000 emplois ! En quête d'une alternative, syndicats et direction conclurent un accord par lequel une forte augmentation de la productivité était échangée contre une réorganisation des conditions de travail. Des « groupes de production » étaient mis en place qui, rompant avec la parcellisation taylorienne du travail, et même avec les traditionnelles lignes de montage, introduisaient une certaine autogestion au sein de « groupes de production ». En un an, la productivité augmenta de 34 à 40 %. Ce résultat devait assurer la relance d'*Alfa*. Mais de graves divisions opposèrent au sein des organisations syndicales et des polémiques violentes opposèrent délégués CGIL (partisans de l'accord, mais pas à l'unanimité) et CISL (généralement opposés à l'accord). Un certain nombre de « capi di officina » déposés de leur autorité par le nouveau mode de travail partirent en guerre contre l'accord. La direction d'*Alfa-Roméo* se plaignit des résistances syndicales et décida de suspendre pour au moins un an quelque 5.000 travailleurs. C'est toute la portée de l'accord de mars 81, qui est remise en cause. La tentative ouvrière d'intervenir dans le domaine de la production est-elle pour autant vouée à l'échec ? Nous ne sommes pas en mesure de trancher la question dans l'état actuel des choses.

Autre cas italien : celui du complexe génois *Ansaldo*, qui défraye la chronique syndicale et politique. Entreprise géante, *Ansaldo* passait pour « le joyau de l'industrie publique » et a encore valeur de symbole dans l'histoire de l'appareil économique italien. Producteur de générateurs électriques, *Ansaldo* avait vers 1970 triplé en peu de temps sa part dans le marché mondial. Mais la concurrence accrue du Japon, de la République fédérale allemande et de la France est devenue insoutenable pour le groupe italien. Aux yeux de la CGIL, seul aurait pu le sauver un plan de restructuration prévoyant d'importants investissements pour la recherche. Les gouvernements successifs s'y sont refusés ; ils ont cédé devant la résistance de groupes privés et de la DC qui craignaient la puissance d'*Ansaldo*. « Une occasion a été manquée », acte la CGIL. Mais manquée au niveau du pouvoir de décision politique. Ainsi est posé de manière éclairante, le problème des relais politiques à la lutte syndicale.

Pour Bruno Trentin, dirigeant de la Fédération des métallurgistes de la CGIL, il est devenu évident (depuis 1977) que dans une période comme la nôtre, le syndicat doit revendiquer une politique de développement économique alternative et « projeter la classe ouvrière hors du cadre de l'entreprise ».

Devenu « sujet politique », le syndicat doit accepter une confrontation directe avec les positions des forces politiques, tout en veillant à consolider son indépendance par le développement de sa démocratie interne.

« CULTURE ÉCONOMIQUE » ?

Dans un contexte politique différent, les communistes français déclarent que leur intervention à l'entreprise ne peut se limiter au terrain social, qu'elle doit aussi se faire « contre les choix du capital » dans les domaines des conditions de vie, de salaires, du travail et de la gestion elle-même ». (souligné par les CM).

Dans un article paru sous la signature de Jean-Claude Gayssot dans les Cahiers du communisme de juin 1983, on pouvait lire un développement intéressant de cette idée : « Dépasser la démarche revendicative ou de contestation de la politique du grand patronat pour aller également sur le terrain de propositions constructives et de l'intervention sur les questions de la gestion, n'est-ce pas prendre le risque de mettre le doigt dans la collaboration de classes ? Il nous faut être clair là-dessus. S'il y a danger aujourd'hui c'est celui de laisser ce terrain à l'initiative du capital. Dans la mesure où nos propositions s'inscrivent dans l'action contre l'austérité, pour l'emploi, les qualifications, contre les discriminations, pour la relance de la production nationale et l'utilisation des ressources créées à des fins utiles, et pour des coopérations internationales avantageuses, nous nous opposons à la stratégie du déclin menée par les hommes de la droite et du capital, nous nous opposons aux fuites de capitaux ou au seul critère de rentabilité financière, nous nous opposons à l'idée de fatalité de la crise. Ne pas se préoccuper de ces questions c'est, en fin de compte, laisser le champ libre aux critères exclusifs du capital et à l'idée de fatalité, donc finalement à la collaboration de classes. »

Si tel est le point de vue du PCF, la CGT pour sa part mobilise également les travailleurs pour qu'ils apportent des améliorations non seulement aux conditions de travail mais aussi à la production.

A Renault-Billancourt, en 82 déjà, la section CGT a présenté un vaste projet de restructuration, qui a été discuté au niveau de l'usine. A l'usine nationalisée de Rhône-Poulenc Saint-Fons (chimie organique), la CGT a soumis à la discussion des travailleurs, unité de fabrication après unité de fabrications, le plan cadre sur l'avenir industriel du site, approuvé par le conseil d'entreprise. Un très grand nombre de suggestions ont été recueillies au cours de cette consultation; elles portent non seulement sur les conditions de travail, mais aussi sur la production. La brochure qui a répercuté ces suggestions et qui a circulé dans l'usine, constitue « une sorte de contrat entre la CGT et les travailleurs » (3).

Dans le même ordre d'idées, Claude Quin, président (communiste) de la RATP (le métro parisien) parlait récemment de « culture économique ». « Il ne peut y avoir une bonne gestion de l'entreprise sans une prise en compte du social. Mais il ne peut pas non plus y avoir de satisfaction des revendications sans prise en compte par les syndicats et les travailleurs des conditions économiques du développement. Cela peut surprendre. C'est en fait une nouvelle culture économique, où personne ne peut plus camper sur son terrain, celui des revendications ou celui de la gestion. Il ne suffit plus de dire « Vous n'avez qu'à travailler plus » ou « Les patrons peuvent payer ! ».

(3) Cf. « Cahiers du Communisme », mai 1983 - « Rhône-Poulenc à Saint-Fons : lorsque les communistes se remettent en cause » par Raymond Lavigne.

Nous mentionnons ces recherches et ces nouvelles orientations non pas comme modèles ou références, mais pour bien indiquer qu'en dépit de conditions politiques différentes, un même besoin est ressenti dans de larges courants du mouvement ouvrier : agir sur le plan économique, maîtriser l'investissement. Bref, le besoin d'être — ou de redevenir — *acteurs* de la vie sociale.

Ce besoin postule une nouvelle stratégie des organisations syndicales, une démocratie interne plus active, et la recherche constante de relais sur le plan politique.

Le Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon, centre d'archives et de documentation de la Ville de Liège, recherche à la fois pour compléter ses collections et en vue de l'organisation d'expositions en 1984, documents, articles de presse, photos etc. relatifs

- 1) aux **FOURONS**
- 2) aux **illustrations de la presse du Mouvement Wallon.**

Pour dons, prêts ou achats éventuels, s'adresser à :

Madame Irène VRANCKEN
Conservateur du Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon
Maison de la Culture « Les Chiroux »
8 place des Carmes
4000 LIEGE
Tél. 041/23.19.60

Le Chili et la CEE

Les médecins pratiquent des transplantations d'organes. Nous allons examiner la transplantation économique qui s'est opérée au Chili à partir de septembre 1973. Aussi je me propose de développer dans cet exposé les points suivants :

1. Le contexte historique ou l'histoire clinique d'un malade qu'on pourrait assimiler à l'économie chilienne
2. La transplantation sur ce malade d'un modèle économique inspiré de l'Ecole de Chicago du professeur Milton Friedman.
3. Les raisons scientifiques, économiques, politiques et sociales du rejet de cette transplantation, car comme vous le savez aussi, une transplantation d'organe s'accompagne souvent d'un rejet.

Quant au premier point, je voudrais dire ceci : comme chacun le sait, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la Commission Economique pour l'Amérique Latine (CEPAL) a été mise sur pied. Le diagnostic de cet organisme prenait appui sur un constat très simple : le facteur décisif du retard des pays de l'Amérique Latine était donné par le caractère des pays exportateurs de matières premières et importateurs de produits manufacturés à l'égard des pays centraux.

Dès lors, le facteur le plus dynamique de l'économie était constitué par les exportations soumises à l'instabilité inhérente au commerce extérieur.

Devant l'évolution régressive des termes de l'échange (rapport entre les prix des produits exportés et importés), on préconisait le développement nécessaire d'un processus d'industrialisation propre, basé sur la substitution des importations.

Pour y parvenir, il fallait :

1. Protéger le marché interne moyennant une politique délibérée d'encouragement de l'industrialisation et la création de nouveaux emplois dans l'industrie.

(*) Assistant à l'Université de Mons. Ce texte reprend un exposé présenté à l'ULB dans le cadre du Colloque « 10 ans de relations entre le Chili et les pays de la CEE », organisé par le Centre de droit international et le Centre d'étude de l'Amérique latine de l'U.L.B., en novembre 1983.

2. Etendre l'influence et l'activité de l'Etat dans l'économie.

3. Faire appel aux capitaux étrangers jugés indispensables en tant que supplément au développement national. En outre, il y avait une tentative d'orienter les investissements étrangers dans certaines directions intéressantes les capitaux nationaux.

Ce courant « désarrolliste » fait souvent référence à un autre grand médecin de l'économie capitaliste : Lord Keynes. Celui-ci affirme notamment que le marché est incapable en soi d'assurer de manière stable une situation de plein emploi des ressources. L'Etat doit jouer un rôle important sur le plan interne par l'intermédiaire d'une utilisation adéquate du budget et de la fiscalité. Bref, la médecine du docteur Keynes revient à donner à la population du pouvoir d'achat pour relancer la machine économique.

L'analyse de l'échec de ce courant déborde de loin le propos de cet exposé. Rappelons toutefois que l'industrialisation « par substitutions d'importations » se heurte à la faiblesse du marché intérieur, à l'incapacité des économies à générer l'épargne et financer les investissements, ainsi que la technologie et les importations des machines que le processus nécessitait.

Parallèlement, le commerce mondial fondé sur une division internationale « classique » du travail, complète cette dépendance économique. En fait, un certain principe du libre-échange a été poussé à l'extrême, au point que chaque partenaire est acculé à une sorte de spécialisation. Dans ce schéma, le rôle qui revient aux pays du Tiers Monde est celui de fournisseurs de matières premières à bon marché et aussi de clients pour certains produits des pays industrialisés. Cette spécialisation de la production au niveau international est organisée par les grandes puissances capitalistes au premier rang desquelles les Etats-Unis.

Car, le principal propagateur des maladies dans notre continent c'est l'impérialisme américain. Ainsi, le coût croissant de la technologie, l'accélération de son innovation, l'accumulation aux mains des multinationales, lui ont permis d'asseoir sa puissance à l'échelle mondiale.

C'est justement dans ce contexte qu'il faut citer le programme de l'Unité Populaire, à la tête de laquelle le Docteur Salvador Allende mettait l'accent sur le rôle dominant et retardataire de l'impérialisme et de l'oligarchie.

Son diagnostic était incontestablement beaucoup plus radical que celui du CEPAL.

La nationalisation des richesses de base et la réforme agraire étaient entre autres, les supports indispensables au véritable processus d'industrialisation qui aurait permis l'élimination des obstacles au développement.

A cela s'ajoutait le rôle des entreprises de propriété sociale et le contrôle par l'Etat de la plus grande partie du commerce extérieur et de la banque nationale.

L'expérience de l'Unité populaire, corps politique transformateur, fut soumise aux attaques implacables des agents externes et internes touchés par ses mesures. La période de l'Unité Populaire, fut la concrétisation dramatique d'une tentative qui, à la différence de l'approche « désarrolliste » rejetait l'idée d'un développement capitaliste et préconisait le développement national en jetant les bases d'un projet socialiste.

LE MODÈLE NÉO-LIBÉRAL

Le traitement de choc commence pour l'économie chilienne et son peuple au mois de septembre 1973. Un médecin fort réputé, Prix Nobel, enseignant à l'Université de Chicago, entre par la grande porte de la salle d'opération chilienne. Il faut cependant se rappeler que les médecins et les soigneurs néo-libéraux préparaient leurs instruments médicaux depuis longue date. En effet, il y avait eu, entre 1956 et 1964, un accord formel concernant la coopération entre l'Université de Chicago et l'Université catholique de Santiago.

Dans son livre « Capitalisme et liberté », les recettes du docteur Friedman sont exposées en toute clarté : le champ d'action du gouvernement doit être limité, dit-il, sa fonction essentielle doit être de protéger notre liberté, de préserver l'ordre public, de veiller à l'application des contrats privés. Ses disciples chiliens, tels que Luders, De la Cuadra, Bardon et autres, affirment pratiquement la même chose. Pour reprendre les termes de Friedman lui-même, la politique chilienne actuelle repose avant tout sur la coopération volontaire de l'entreprise privée pour assurer que le secteur privé soit le contrepois des pouvoirs du secteur public. Dès lors, affirme Friedman, il incombe au gouvernement chilien d'offrir un encadrement monétaire stable à une économie libérale et de faire voter les lois définissant les principes auxquels doit obéir la politique monétaire.

Dans cette approche monétariste, la cause de l'inflation et de la crise est dûe, d'un côté, à un excès de la demande à la suite de l'expansion excessive du circulant monétaire, employé pour financer le déficit du secteur public et, d'un autre côté, aux distorsions dans les prix provoquées par l'intervention de l'Etat en tant qu'agent économique.

Privatisation et concentration économique, démantèlement de l'appareil économique de l'Etat, répression syndicale et compression salariale, large ouverture commerciale et financière et appel pressant au capital étranger, le tout accompagné d'une stricte orthodoxie monétaire et budgétaire. Voilà donc le médicament prescrit.

Comment peut-on résumer les éléments essentiels de ce modèle ?

1. *Désétatisation* de toutes les activités susceptibles d'intéresser le secteur privé. A partir de l'énorme concentration des terres, des actifs industriels et bancaires, opérée par le gouvernement Allende, s'est constitué un noyau hégémonique de capital financier structuré autour d'un groupe restreint de capitalistes. Ce processus de privatisation à outrance ne se limite pas aux moyens de production, il s'étend aussi aux institutions financières. Ces banques, tenues par une poignée de groupes, utilisent leur pouvoir pour financer leurs propres entreprises, même si celles-ci ne sont pas viables. En outre, la privatisation a été élargie vers des secteurs tels que la prévoyance sociale, la santé et l'éducation, domaines traditionnellement réservés à l'Etat.

2. *Dénationalisation* de l'économie notamment par la vente aux enchères des ressources naturelles du pays au moyen d'une politique non discriminatoire du capital étranger. Ce dernier trouve une législation lui permettant aussi bien l'accès à l'acquisition des facteurs qu'aux conditions de fabrication des marchandises. Notons à ce propos la loi sur le code minier 18.097. Celle-ci concède à la Cie Exxon 20 % des réserves du cuivre chilien.

3. *Conception de base de la production et du commerce extérieur basée sur la théorie des avantages comparatifs.* Celle-ci vise à transformer l'économie chilienne en économie ouverte sur le marché mondial, en affirmant que les ressources, dont les pays disposent, devraient s'orienter vers les secteurs présentant des avantages pour ce marché.

Ainsi, si l'on analyse les investissements étrangers pendant la période Pinochet, on s'aperçoit du nouveau rôle assigné au Chili par les capitaux étrangers producteurs des biens primaires tels que minerai, produits de mer, fruits, etc...

La spécialisation accrue du pays dans la production minière, à laquelle poussent ces investissements étrangers, suit une logique de développement déterminée presque exclusivement par les avantages comparatifs dont le pays dispose actuellement : un quart des réserves mondiales de cuivre et dans ce secteur une force de travail hautement qualifiée et bon marché.

Les pays de la CEE ont suivi cette tendance. Ainsi, les Pays-Bas (51,34 % des investissements CEE) s'orientent à plus de 90 % vers les secteurs miniers. L'Allemagne fédérale apporte plus de 80 % de ses investissements vers le même secteur. Le Royaume-Uni, quant à lui, oriente plus de 50 % des investissements vers le secteur pétrolier. Au total, si on compte le secteur pétrolier, plus de 76 % des investissements de la CEE s'orientent vers le secteur primaire, dont 70,03 % pour le secteur minier.

4. *Conformément au schéma précédent,* encouragement sans bornes de la concurrence étrangère à la suite du démantèlement des barrières protectionnistes protégeant l'agriculture et plus particulièrement l'industrie nationale.

L'axe du développement économique que constituent le secteur manufacturier et l'initiative publique dans de vastes domaines économiques (sidérurgie, énergie, infrastructure) a été complètement désamorcé.

Dans le nouveau schéma de développement, c'est aussi aux secteurs agricole et minier (basés sur l'exportation et en étroite collaboration avec le capital étranger) qu'est assigné le rôle d'accélérer le développement. A cela s'ajoute une politique de taux de change fixe (surévaluation du peso par rapport au dollar).

Ceci a eu comme résultat :

1. L'augmentation en flèche des importations

2. Le secteur industriel manufacturier qui, au début des années 70, participait pour 30 % à la production nationale, du fait du processus de destruction du marché intérieur et de la concurrence externe, a vu son importance s'amoinrir considérablement. En 1980, le secteur industriel ne contribuait plus que pour 20 % du PIB.

Cette nouvelle régulation des secteurs productifs est caractérisée par l'abandon partiel de la production locale, la faillite de nombreuses entreprises et la suppression des emplois correspondants. Le chômage non indemnisé touche plus de 30 % de la population active en 1983 contre 4 % en 1973.

Corollaire de cette politique : formation d'une véritable armée industrielle de réserve composée d'un nombre non négligeable de chômeurs ayant une certaine qualification professionnelle. Parallèlement, on assiste à une

définition institutionnelle du travail (Plan laboral), qui non seulement limite gravement le droit de grève, mais aussi réduit au cadre étroit de l'entreprise les négociations salariales.

Dès lors, dans ce contexte, le problème de la démocratie surveillée n'est que le nouveau visage d'un pouvoir politique fort, permettant la mise en œuvre de ce modèle.

Il importe donc de prendre garde à cette économie de marché, puisque c'est au nom de sa pseudo-rationalité que s'accomplissent les politiques de compression salariale visant à dévaloriser la force du travail et à rendre plus compétitive l'industrie locale au niveau international. Ainsi, la part des travailleurs passe de 60 % du revenu national sous le gouvernement Allende à 40 % actuellement.

Si cette politique d'ajustement vise à réduire de manière draconienne le niveau de la demande en minimisant le rôle de l'Etat, force nous est de constater que la non-intervention n'est pas imposée à l'ensemble des marchés. Le marché du travail est à ce propos assez parlant. En outre, le poids quantitatif et qualitatif de l'Etat et des groupes monopolistes va à l'encontre de l'image idéale d'un retour vers un système parfaitement concurrentiel auquel participerait une multitude de petits producteurs. Au contraire, dans les conditions actuelles, l'Etat, en dépit de la privatisation, contrôle encore les principaux revenus du pays. Dès lors, le problème est de savoir à qui profite cette intervention.

Dans le Chili actuel, rien n'est plus opposé à l'arbitrage impartial du marché que l'existence d'une poignée de groupe financiers qui contrôlent l'essentiel de l'activité économique et dont la puissance s'est renforcée durant l'ère Pinochet. En outre, les notables de ces groupes passent de ceux-ci au gouvernement et réciproquement.

On peut, plus que jamais, percevoir une nette corrélation entre la concentration du pouvoir économique et la concentration du pouvoir politique. Disons tout de suite que le pouvoir de ces groupes liés à l'oligarchie financière, ne soutient aucune comparaison avec celui de la masse des moyennes et petites entreprises, en raison surtout de leur accès au crédit international et de leur domination sur le système financier du pays.

Avant 1981, l'existence au niveau international d'énormes liquidités de capitaux cherchant à se placer à court terme et à des conditions avantageuses a permis le développement de l'expansion rapide du système financier et bancaire au Chili.

L'Etat a fait une intervention chirurgicale sur le marché financier, qui s'est accru à l'abri d'une libéralisation totale des taux d'intérêts, favorisant l'accès des monopoles aux crédits extérieurs et encourageant une activité spéculative par les attentes démesurées que les ténors du régime ont suscitées pendant la courte période d'expansion économique des années 78-80.

La persistance croissante des flux financiers (ces flux de capitaux extérieurs de 572 millions de dollars en 1977 s'élèvent à 4.769 millions de 1981).

Résultats immédiats :

1. augmentation en flèche des importations et pratiquement la liquidation de la production nationale qui s'ensuit. En 1980, on a même parlé de « miracle économique » chilien. Le malade se remettait même de ses problèmes chroniques, disait-on. En fait, le miracle était plutôt un mirage, l'appa-

rence de prospérité était soutenue par la frénésie des importations.

2. Une affectation de ces ressources externes vers des opérations commerciales spéculatives à court terme.

Toutefois, l'impact de ces flux de ressources sur l'appareil productif a été quasiment nul, ce qui s'est traduit par la faible création d'entreprises par les sociétés étrangères. En effet, ces investisseurs, principalement nord-américains, n'ont nullement besoin d'investir directement dans le pays : ils se bornent à accorder des crédits, des prêts bancaires, comme en témoigne l'endettement impressionnant de l'économie chilienne.

Dès lors, on a injecté au malade à la place d'oxygène une véritable drogue qui compromet la santé de l'économie chilienne en créant un dangereux phénomène d'accoutumance. Ainsi la dette extérieure est passée de 4 milliards de dollars en 1973 à plus de 20 milliards en 1983, ce qui fait du citoyen chilien l'un des plus endettés au monde. De surcroît, le recours à l'emprunt est presque exclusivement réservé au secteur privé (2/3 de la dette).

Les milieux financiers de la CEE ont suivi la même tendance. Au regard des données statistiques disponibles, on constate de 1970 à 1974 une détérioration de la balance des comptes relatifs aux capitaux privés, celle-ci devient négative en 1971, en pleine période de S. Allende. A partir de 1975, le mouvement s'inverse : les entrées nettes des capitaux privés augmentent rapidement, passant de 365 millions de dollars en 1975 à 1.282 millions en 1978.

En outre, si l'on examine les sources chiliennes, la part des institutions financières européennes n'est pas négligeable.

La croissance des crédits extérieurs en provenance de l'Europe et du reste du monde est une conséquence des options de la politique économique prises résolument par le gouvernement Pinochet, les entreprises chiliennes tournées en effet vers l'extérieur ne pouvant se procurer ces capitaux au Chili qu'à des taux prohibitifs ont eu recours à cet endettement extérieur.

Quoi qu'il en soit, la facilité avec laquelle le Chili a pu s'approvisionner en capitaux à l'étranger, est interprétée par les partisans du régime comme une approbation de sa politique par les milieux financiers internationaux. En fait, cette aide a contribué à renforcer la dictature dans son mépris de la campagne menée contre elle, à l'étranger, par les milieux soucieux de la défense des droits de l'homme.

Pinochet et son régime tentent de faire un diagnostic clinique de facilité sur le malade : ils imputent la cause de la crise du Chili aux problèmes économiques internationaux. A vrai dire, bien des problèmes du Chili lui sont communs avec les autres pays de l'Amérique latine : niveau élevé des taux d'intérêts internationaux, montée du dollar, stagnation de la demande et faiblesse des prix des matières premières. Toutefois, c'est à la logique du modèle lui-même que revient la plus grande responsabilité de ses maladies.

En 1982, l'afflux de capitaux étrangers s'est pratiquement tari entraînant une baisse des réserves internationales, rendant plus difficile le processus visant à combler les déficits du compte courant de la balance des paiements.

En même temps, on enregistrait une baisse de la production industrielle, dans le secteur du bâtiment et du commerce. Le PIB chutait de près de 15 % en 1982 par rapport à 1981. Décidément, on a coupé les robinets fournissant la drogue et la maladie s'est aggravée.

Ainsi, sous la pression du FMI et de la Banque internationale, spécialistes en médecine monétariste, le gouvernement chilien a dû prendre en charge toute la dette privée et s'engager dans un processus d'endettement public auprès de ces organismes.

Cette intervention de l'Etat et la dévaluation du peso en juin 1982 (taux de change déclaré pilier fondamental de la politique économique) montraient que tous les dogmes et recettes déclarés intouchables s'écroulaient petit à petit.

Pour fournir la drogue et renforcer l'accoutumance, c'est-à-dire lâcher des dollars, la politique économique du Chili sera inéluctablement soumise aux diktats du grand médecin (Banque internationale).

Chute des dépenses publiques, gel des affaires, contrôle renforcé du crédit aux petites et moyennes entreprises, contraction de la demande intérieure, afin de générer un excédent financier permettant d'obtenir de nouveaux crédits affectés notamment à l'acquittement des intérêts et des services des précédents.

Bref, le Chili et son peuple sont gravement malades et souffrent d'inflation, de chômage, du « libre échange », de la dette extérieure, du déficit de sa balance des paiements, d'enrichissement illicite et de corruption.

Il en va en économie comme en médecine, une transplantation d'organe peut s'accompagner d'un rejet. Le modèle néo-libéral entraîne des rejets de plus en plus larges — dont les journées de protestation de ces derniers mois sont l'expression viscérale d'un peuple en quête de changement, de liberté et de progrès.

Je voudrais pour terminer cet exposé, tenter un rapprochement avec la vieille Europe. En fait, c'est en direction de l'opinion publique que se tourne aujourd'hui l'école néo-libérale. Faites attention ! La contagion du libéralisme à outrance trouve sur ce continent certains milieux de propagation favorables. Cette théorie et ses recettes risquent de séduire une opinion publique inquiète de la récession économique, à un moment où l'on ne parle que des pertes financières de l'Etat, d'incapacité des gouvernements à surmonter la crise. Bref, lorsque les discours économiques de catastrophe se tournent vers la nécessité de gouvernements forts.

Autrement dit, si la politique néo-libérale avait le dessus, ce ne serait pas seulement les pays sous-développés qui en payeraient les conséquences, mais aussi les conquêtes économiques, sociales et politiques des masses populaires des pays industrialisés. C'est ici que convergent les intérêts des travailleurs des pays industrialisés et les intérêts des masses populaires des pays sous-développés.

C'est pourquoi, je voudrais formuler un vœu urgent. La solidarité des démocrates belges et européens à l'égard du peuple chilien, pendant 10 ans de dictature, a été efficace et massive. Aujourd'hui devant l'échec de la médecine néo-libérale dont les résultats sur le plan du chômage, de la dette extérieure, de l'inflation et de la dépendance sont catastrophiques, nous vous demandons de prolonger cette solidarité en fonction des énormes tâches de reconstruction de notre pays. En effet, si l'on est d'accord pour affirmer que la satisfaction des besoins des pays sous-développés est tout à fait compatible avec tout le développement des pays industrialisés, les démocrates belges ont tout intérêt à voir un Chili guéri; un Chili national, démocrati-

que et populaire où les masses auraient une capacité accrue de production et de consommation et soient capables d'accroître nos échanges commerciaux, financiers et culturels sur un pied d'égalité.

Nous lançons donc un nouvel appel aux universitaires, aux techniciens, aux intellectuels et aux travailleurs de ce pays pour qu'ils apportent leur soutien au nouveau Chili qui rejette la transplantation d'un modèle économique régressif.

Nous, Chiliens, nous n'aimerions pas rentrer chez nous les mains vides. Au contraire, tous les démocrates belges auront un rôle à jouer dans la longue étape de convalescence du Chili post-Pinochet.

**Compte
Universel.
On en a pour
son argent.**

CGER 

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE
ET DE RETRAITE



EN DIAGONALE

LÉO TINDEMANS ENTRE DEUX PRESSIONS

Les téléspectateurs francophones se seront peut-être étonnés de la « communication gouvernementale » prononcée par Léo Tindemans après le JT1 du dimanche 15 janvier. Le ministre des Relations extérieures jurait qu'il allait tout faire pour qu'à la Conférence de Stockholm triomphe la détente et soit amorcé le désarmement.

La plupart des téléspectateurs francophones ingoraient que le bureau national de l'ACW (Algemeen Christelijk Werkersverbond — MOC flamand) venait de formuler une série de considérations et de vœux, à la veille de la Conférence de Stockholm. Certes, M. Tindemans n'est pas le porte-parole de l'ACW. Mais surtout depuis la manifestation nationale du 23 octobre 1983, il mesure la place qu'occupe la base du CVP — son parti — dans l'immense élan populaire en faveur du désarmement.

L'ACW soulignait le fait que la Conférence de Stockholm constitue « le seul forum où l'Europe a pleinement et directement voix au chapitre »; les peuples d'Europe ne peuvent donc y être indifférentes.

S'adressant au gouvernement belge, aux gouvernements d'Europe de l'Est et de l'Ouest, à l'URSS, aux Etats-Unis et au Canada, tous concernés par la Conférence, le bureau de l'ACW réaffirmait sa conviction que le péril du surarmement peut être conjuré par des négociations et des décisions politiques. Il a recommandé la recherche active de mesures susceptibles de recréer la confiance, notamment la prévention d'« accidents » atomique et la maîtrise de tout développement militaire. Soucieux de voir progresser des propositions concrètes, l'ACW en a avancé quelques-unes. Que l'OTAN réitère solennellement sa déclaration de ne jamais recourir en premier à l'usage de la violence, ce qui pourrait être le point de départ de la conclusion à court terme d'un pacte de non-agression entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie. Déplorant la mise en place de missiles dans trois pays de l'OTAN ainsi que la poursuite de l'installation de SS 20 en Union Soviétique, l'ACW estime que la Conférence de Stockholm doit susciter des initiatives nouvelles, ouvrant la perspective de l'arrêt et du démantèlement de missiles en Europe. L'ACW redemande aux partenaires de l'OTAN de déclarer qu'ils ne feraient pas le premier usage d'armes nucléaires et de proposer un moratoire au déploiement des missiles. En même temps et à titre de réciprocité, l'URSS devrait commencer le démantèlement des SS 20 et devrait accepter de participer de manière sérieuse aux pourparlers sur le désarmement.

Troisième proposition de l'ACW : créer une zone de sécurité en Europe centrale ce qui suppose un éloignement progressif de toutes les armes atomiques à l'intérieur de cette zone et ensuite la réduction des troupes et de toutes les armes offensives. Le Bureau de l'ACW met de surcroît en garde contre la tendance à ne voir de danger que dans l'armement nucléaire; les autres systèmes d'armement, rappelle-t-il, englobent 80 % des dépenses mondiales d'armement et ne sont pas moins inquiétantes.

Enfin, le MOC flamand en appelait tout spécialement au ministre Tindemans, dont il attend « un rôle actif et — en étroite collaboration avec d'autres pays européens de l'Alliance atlantique — des initiatives en vue de maîtriser la course aux armements et d'apporter plus de sécurité, de paix et une meilleure compréhension entre les peuples ».

Prié d'informer la population de ses intentions à cet égard, le ministre Tindemans a pris la parole à la radio et la télévision. C'est dire qu'il reste sensible à la pression de l'opinion, en particulier chrétienne et flamande...

Mais on sait que M. Tindemans est au moins aussi sensible à d'autres pressions, dont il subit l'effet plus directement et plus constamment : celle du grand allié américain, celle de la politique aventureuse de Reagan. On l'a encore constaté, 48 heures avant sa communication gouvernementale, à l'occasion d'un colloque présidé à Bruxelles par Henry Kissinger lui-même.

La morale de cette histoire, c'est que la pression en faveur du désarmement ne peut se relâcher sous aucun prétexte. Il est essentiel que se réenclenche un processus de négociation. Et un petit pays comme la Belgique peut jouer un rôle important à cet égard.

URUGUAY-BELGIQUE, UN DOCUMENT DE JUSTICE ET PAIX

La Commission Justice et Paix vient de prendre une initiative surprenante à première vue. A partir d'une analyse de l'évolution de l'Uruguay depuis 1958 — évolution dramatique comme on sait — Justice et Paix pose une avalanche de questions, qu'on peut réduire schématiquement à la suivante : la Belgique est-elle à l'abri de « glissements » aux conséquences aussi redoutables ? (*)

Cette question trouve son fondement, dans le chef de Justice et Paix, dans un certain nombre de similitudes entre l'histoire de l'Uruguay et de la Belgique (les deux Etats sont nés en 1830 « par la volonté de l'Angleterre »), entre leurs institutions démocratiques, entre certains traits de leur évolution économique, sociale et politique.

L'initiative est surprenante parce que ces similitudes ne sont pas évidentes et qu'à bien des égards elles sont superficielles, voire sollicitées. Initiative opportune néanmoins, dans la mesure où l'exercice de vigilance politique auquel nous convie la Commission Justice et Paix est en tout cas salutaire. « Puissions-nous, grâce à nos amis uruguayens, mieux "voir" les réalités qui nous entourent et mieux saisir les enjeux », tel est le vœu de Lucienne Rigaux et de Jean Gondry, présidente et secrétaire-général de la Commission, qui propose le document « comme un instrument d'analyse et de réflexion ».

Les questions posées concernent tous les domaines de notre société : le néolibéralisme économique, la fin de l'ère de la concertation sociale, la diminution de la capacité d'intervention des syndicats, les menaces de voir s'installer une société

(*) Uruguay-Belgique : similitudes et interrogations - Commission Justice et Paix, 12, avenue d'Auderghem - 1040 Bruxelles.

duale, la démagogie des partis qui tablent sur la peur et l'insécurité, le pouvoir accru des forces répressives, le recours systématisé aux pouvoirs spéciaux, les menaces contre les libertés individuelles, etc.

Il est salutaire, répétons-le, d'avoir rassemblé tous les « soupçons » et de se donner l'occasion d'une vue globale sur la déglingue d'une société bloquée. Mais il faut toujours se garder d'additionner des poires et des pommes. Et peut-être y a-t-il des pommes et des poires dans les additions de Justice et Paix.

Ainsi, s'il est bien vrai que la naissance des Etats indépendants Uruguay et Belgique datent tous deux de 1830 et que la diplomatie (notamment britannique) y est pour quelque chose, il nous paraît évident qu'on ne peut s'en tenir à ce constat. Le passé de la Belgique remonte bien plus haut que 1830 — ses institutions, ses mœurs politiques ne peuvent être comprises qu'en analysant les rapports de force forgés (depuis le XVI^e siècle au moins) entre pouvoirs locaux et pouvoir central. Pour le surplus, la Belgique n'est, ni avant, ni après 1830, un îlot « étrange » ou « étranger » au continent qui l'entoure : quelles que soient ses spécificités, il existe des traits communs entre la Belgique et ses voisins. Ce n'est pas le cas pour l'Uruguay, qui s'est toujours distingué — surtout sur le plan politique — de ses voisins latino-américains. Mais en 1830, rien (si ce n'est la proclamation de l'indépendance) ne rapproche Uruguay et Belgique : que celle-ci est à cette date le pays le plus industrialisé d'Europe; le territoire uruguayen compte environ 30.000 habitants au début du XX^e siècle, 230.000 en 1860. Montevideo a été fondée en 1726 par les Espagnols. S'il est vrai que le peuplement y progresse à coup d'apports immigrés européens (surtout italiens), s'il est vrai que la stabilité politique est une caractéristique du pays dans la première moitié du XX^e siècle, trop de facteurs importants, ici, économie essentiellement pastorale, là industrie ancienne, différencient Uruguay et Belgique — pour que l'évocation de 1830 soit signifiante.

« La guérilla urbaine semble en Belgique bien peu probable », observe Justice et Paix avec pertinence. En effet, le phénomène des Tupamaros n'est pas transportable en Belgique — ne fût-ce que pour des raisons de configuration géographique. Cela ne signifie pas qu'un climat de violence ou une poussée de terrorisme soient exclus chez nous, comme ils se sont produits en Allemagne fédérale, comme ils continuent à se manifester en Italie.

Sans passer en revue toutes les interrogations de la Commission Justice et Paix, nous en relèverons quelques-unes, qui procèdent, nous semble-t-il, de fausses analogies.

Elle écrit : « Analogie au clivage entre partis "colorado" et "blanco", le partage d'influence entre monde laïque et monde catholique introduit dans notre vie sociale de dangereuses rigidités... ». Que le clivage laïque/catholique soit une donnée fondamentale de la société tant en Wallonie qu'en Flandre et à Bruxelles, nous en sommes convaincus. Mais ce clivage, loin de s'« introduire » est très ancien, et loin de s'aggraver, il présente des brèches de plus en plus nombreuses. Exemples : le front commun syndical, né après la grève de 60-61; le développement d'organisations pluralistes comme le Mouvement pour le désarmement, comme le Conseil de la jeunesse, comme « Femmes contre la crise », etc. Même le MOC compte des laïcs parmi ses membres. Solidarité et Participation se fonde sur le pluralisme, déjà le FDF et le PRL s'en sont réclamés. Que le mouvement soit lent, c'est incontestable, mais son sens est clair : le clivage se ramollit, il ne se durcit pas.

Parmi les signes jugés inquiétants, Justice et Paix note par exemple la multi-

plicité des associations de toutes sortes, qui pourrait « masquer une absence de participation réelle des gens aux prises de décision » ; l'apparition de milices privées ; l'inaccessibilité de certains emplois en raison d'opinions politiques.

Nous ne pensons pas que la densité de la vie associative — en ce compris les chochetés de vogelpik ou les groupes de rock — soit un frein à la démocratie. Mais on aurait certes tort de confondre ce type de vie associative à une active participation populaire à la vie politique. Le succès des matches de foot « masque »-t-il la non-politisation des masses, empêche-t-il leur politisation ? Le problème est plus vaste et plus complexe. Il s'agirait d'abord de mesurer le phénomène de politisation. Dans un pays où le vote est obligatoire, ce n'est pas la participation électorale qui peut servir d'indicateur à cet égard, encore que le taux croissant des absents et des abstentionnistes doive retenir l'attention. Ce n'est pas non plus le nombre de membres proclamé par les différentes formations politiques qui serait éclairant. En effet, s'il y a une évidente désaffection pour les partis politiques, il y a dans le même temps un intérêt net pour certains problèmes politiques — le désarmement, l'usage du nucléaire, les droits des femmes, etc. En dépit du football, du rock et de la Télévision.

Quant aux milices privées et aux interdits professionnels — rares les unes et les autres — on en a déjà vu dans ce pays, dans les années trente et cinquante. Est-ce à dire qu'il ne faille pas s'inquiéter ? Non, mais il ne faudrait pas y voir des signes d'une aggravation sans précédent.

Bref, à notre sens, l'éclairage que Justice et Paix donne de la vie politique témoigne d'une vigilance exemplaire, mais un tantinet ombrageuse. En tout état de cause, son appel à la réflexion mérite d'être entendu : aucune garantie ne protège la Belgique d'un glissement vers un régime de droite autoritaire. La démocratie chez nous n'est ni au-dessus de tout soupçon ni à l'abri de menaces, bien au contraire et nous nous en sommes inquiétés à maintes reprises. Et une des nombreuses questions que pose Justice et Paix nous tient particulièrement à cœur : « Comment développer davantage des alternatives nouvelles et globales qui tiennent compte de certains aspects irréversibles des transformations économiques ? Quand des alternatives s'élaborent, comment les formuler dans un langage accessible à l'ensemble de la population et susceptible d'entraîner son adhésion ? ».

LIRE DANS LES CM :

Claude Renard	<i>Un autoritarisme insidieux</i>	nov.79
Pierre Joye	<i>Les néo-libéraux contre l'Etat</i>	avril-mai 81
Jacques Moins	<i>Terrorisme, pouvoir, démocratie</i>	nov.-déc. 81
Daniel Fedrigo	<i>Belgique, terre d'écueils et d'exil</i>	avril 83

« AU FOUR »

C'est le cri qui a retenti à l'usine Talbot de Poissy, lors de l'évacuation d'ouvriers immigrés blessés, le 5 janvier, après des affrontements violents avec des commandos et des cadres du syndicat-maison. « Au four ! A la Seine », hurlaient ces messieurs, en voyant passer sur civières des OS marocains ou sénégalais. Peu après, les CRS entraînent dans l'usine, à la demande de la CFDT et de la direction.

Que cela ait pu se passer dans une grande entreprise parisienne (16.000 salariés) sous un gouvernement d'union de la gauche et alors que la CGT détient la majorité des mandats syndicaux — voilà qui a fait choc dans l'opinion progressiste, en Belgique aussi.

Un premier devoir s'impose à nous : la modestie.

Si on additionne le pourrissement de la situation industrielle dans notre pays, la dégradation du statut des immigrés, la division des forces ouvrières, il faut bien admettre que personne n'est à l'abri de drames tels que celui qui a déchiré les travailleurs de Talbot-Poissy.

Cela dit, et sans amorcer ici de savantes analyses, deux ou trois choses peuvent être relevées, qui situent l'écrasante responsabilité du patronat français dans les bagarres de Poissy.

Peu enclin à l'indulgence envers le gouvernement Mauroy, le journal français « Le Monde » a livré des données essentielles du dossier Talbot-Peugeot. C'est Alain Lelaube qui écrit dans l'édition du 30 décembre :

« A Poissy, mais aussi chez Citroën à Aulnay, chez Renault à Flins et dans une moindre mesure chez Peugeot, le développement industriel de ces dernières décennies a été mené par un recours massif à une main-d'œuvre peu qualifiée — les travailleurs immigrés — au détriment d'un investissement réel dans l'évolution technologique, aujourd'hui indispensable. Face à la montée prévisible des périls, il y a cinq années environ, le secteur automobile a encore refusé de sauter le pas en tentant de compenser par les gains en parts de marché ce qu'il ne pouvait s'assurer en gains de productivité, notamment dans le nouveau groupe PSA (Peugeot-Talbot-Citroën). Aujourd'hui, il faut subir le poids des occasions perdues. » Alain Lelaube précise de quelle main-d'œuvre immigrée il s'agit :

« ... On est allé chercher des hommes jeunes, en bonne santé, surtout dans les villages marocains les plus reculés, avec le secret espoir que le régime politique en vigueur au Maroc offrirait des garanties ou des souplesses peu envisageables de la part de la Tunisie ou de l'Algérie par exemple. »

« Ce recrutement... s'est également accompagné à Poissy de la mise en place d'un "système" qui a lourdement pesé sur les relations sociales, le système CSL (Confédération du syndicat libre). »

« ... Le travailleur se trouvait vite intégré dans les foyers ou les logements fournis par l'usine et très rapidement pris en mains par le syndicat-maison, aux méthodes plus que contestables.

« La CGT ne conquiert la majorité qu'en juin 82. Les immigrés se libéraient aux cris de "La CSL, c'est fini !" », note encore « Le Monde ».

Aveuglement patronal et refus d'assumer une indispensable restructuration industrielle, il y a cinq ans. Recours aux pires « solutions de facilité » en recrutant une main-d'œuvre totalement inexpérimentée, qui devait alimenter la stratégie de division ouvrière. Gestion désastreuse. Tout cela mérite bien le label d'« anti-modèle ». Il faudra s'en souvenir.

R.L.

LIVRES

L'ETOILE ET LE FUSIL, par Maxime Steinberg

Avec le premier tome de « L'Etoile et le Fusil », on est loin du feuilleton télévisé made in USA sur l'holocauste. Si le sujet est rebattu, l'ouvrage de Maxime Steinberg apporte des clartés neuves et vives sur les conditions dans lesquelles a été appliquée en Belgique « la solution finale de la question juive ».

Historien scrupuleux, M.S. s'est acharné à dépouiller archives et documents originaux, reconstituant étape après étape l'évolution de l'opinion publique belge à l'égard des Juifs, disséquant le comportement parfois louvoyant de l'occupant, cernant les particularismes de la population juive de notre pays. Au-delà de ces analyses sans complaisance, l'auteur donne couleurs et consistance aux réalités de l'occupation. Il apporte ainsi une contribution sérieuse à l'histoire de la Belgique occupée. Son livre est dépourvu de tout pathos, mais imprégné de drames d'ailleurs vécus par l'auteur lui-même. C'est un livre rigoureux, qui refuse toute tentation mythologisante.

On voudrait remercier Rik Szyffer, président de l'Union des anciens résistants juifs de Belgique, qui signe une brève préface, d'avoir sollicité de Maxime Steinberg un travail sur le sort des Juifs sous l'occupation. Un sort que ramasse avec force le beau titre « L'Etoile et le Fusil » — l'étoile pour symboliser la politique hitlérienne de génocide, le fusil pour symboliser le refus de nombre de Juifs de se laisser conduire à l'abattoir.

Ce premier tome « La Question juive » nous conduit au début de l'été 1942. Le second intitulé « La Déportation », s'attardera sur les trois mois tragiques de l'été 42, au cours duquel une

vingtaine d'agents nazis parviennent à s'emparer de 17.000 Juifs. Le dernier, « La Traque », retracera le déroulement des années 43 et 44.

Quelques aspects de « La Question juive » nous ont particulièrement frappés. Ce sont d'abord les prudences tactiques de l'occupant et les rivalités qui opposent administration militaire et polices politiques. Ce sont les difficultés particulières que les nazis rencontrent en Belgique pour appliquer leurs plans. C'est enfin — et tout cela est évidemment lié — le rôle des organisations antisémites belges, opérant sous le drapeau de l'Ordre Nouveau.

Dix-huit ordonnances, prises entre octobre 1940 et septembre 1942, fixent le cadre « belge » de la « solution finale de la question juive », telle qu'elle a été conçue par les idéologues du 3^e Reich, puis précisée par Goering, Himmler et Heydrich notamment. Mais, si à l'Est (Pologne et URSS) les massacres sont d'emblée massifs et systématiques, le comportement de l'occupant se veut et est différent à l'Ouest. Berlin tient compte des situations locales. Une marge d'initiative et d'interprétation est laissée aux autorités des divers pays occupés. Cette marge laisse du jeu à un certain nombre de contradictions internes.

M.S. note par exemple un malaise dans l'armée, où le comportement de la SS suscite parfois de l'écœurement et qui s'inquiète par ailleurs des dangers d'une guerre sur deux fronts. Le commandant supérieur de l'armée de terre, Walter von Brauschitsch, obtient du Führer le principe d'une administration militaire sans ingérence de la SS pour les nouveaux territoires à occuper. Et il confie à un haut fonctionnaire d'Etat la tâche d'élaborer les directives pour l'occupation militaire. Ce haut fonctionnaire est Eggert Reeder, qui

portera le titre de chef de l'administration militaire pour la Belgique et les Pays-Bas. Membre du parti national-socialiste depuis 1933, Reeder ne sera cependant pas l'homme de la SS. « Dans la question juive, il n'admettra pas que la police politique, toute préoccupée d'efficacité, compromette par ses agissements, sa politique générale », car Reeder, montre M.S., veut surtout gagner la confiance des populations et écarter tout soupçon d'annexion. On comprend dès lors que ce type de préoccupations, ce type de tensions internes au pouvoir allemand, aient pu peser sur le déroulement de la solution finale en Belgique. L'auteur y consacre des pages passionnantes, qui éclairent notamment ce qui différencie le sort des Juifs en Belgique, aux Pays-Bas et en France. Mais si malaise et tensions internes il y a, s'il existe en haut lieu le souci d'éviter à l'Ouest les « taches » polonaises, si Reeder calcule soigneusement les moyens de ne pas « perdre la collaboration » de l'Exécutif belge, malgré tout cela — la solution finale se met en place.

Cette solution finale, observe M.S., « présente le paradoxe qu'avant d'être résolue, la question juive doit d'abord être posée aux Juifs eux-mêmes ». Car enfin, comment identifier les Juifs sans leur concours ? Les autorités allemandes sont extrêmement déçues — et choquées — de constater que la Belgique ignore l'identité juive et ne pratique pas d'antisémitisme officiel. L'enregistrement obligatoire des Juifs va faire naître l'identité juive et permettre l'isolement, la spoliation, l'extermination. L'opinion ne s'en aperçoit pas tout de suite; les premières ordonnances ne créent guère de remous et certaines réactions témoignent même d'une « demi-satisfaction ». L'observateur attentif qu'est Paul Struye ne note-t-il pas l'existence d'un « antisémitisme modéré », à Bruxelles et surtout à Anvers ? Et les Juifs belges ne témoignent-ils pas souvent eux-mêmes d'indifférence ou de mépris pour « les

Orientaux » ?

Mais le port obligatoire de l'étoile jaune, en juin 1942, bouleverse une grande partie de l'opinion. Et l'occupant se heurte dans la capitale à une difficulté imprévue : la conférence des bourgmestres refuse de prêter les services communaux pour collaborer à la distribution des étoiles aux citoyens juifs. « Un grand nombre de Juifs sont belges, déclare le porte-parole de la conférence des bourgmestres, et nous ne pouvons nous résoudre à une prescription qui porte une atteinte aussi directe à la dignité de tout homme, quel qu'il soit. »

L'Oberfeldkommandatur de Bruxelles, devant ce refus, préférera éviter l'affrontement. Elle distribuera les étoiles elle-même, pendant deux jours, puis passera la main à l'Association de notables juifs, qui s'est laissé engluier dans la collaboration avec les nazis, au nom du moindre mal.

La protestation des communes bruxelloises n'aura pas été la seule. Nous ne les citerons pas toutes, mais il importe de rappeler que l'ULB avait, dès novembre 40, élevé une voix ferme contre « toute mesure qui frapperait une partie de nos concitoyens en raison de leurs croyances ou de leurs convictions philosophiques ». Les autorités judiciaires de Bruxelles, premier président de la Cour de Cassation en tête, avaient au même moment, protesté contre l'élimination des avocats juifs. Sur un autre plan, divers journaux clandestins exprimèrent leur indignation contre le port obligatoire de l'étoile, qui eut un effet de choc. On notera en particulier l'invitation de « La Libre Belgique » clandestine à saluer les Juifs en rue et à leur céder une place dans le tram...

Ainsi donc, cette mesure révèle soudain à l'opinion combien l'occupant prend au sérieux la question juive. Elle va susciter de larges et actives solidarités, qu'on retrouvera au centre du tome second de « L'Etoile et le Fusil ».

Un dernier mot pour souligner le

zèle immonde déployé par « Le Pays réel » et surtout par « L'Ami du Peuple », organe de la Ligue pour la sauvegarde de la race et du sol, afin de diffuser dans la population slogans et idées antisémites. Zèle aux effets sans doute limités, mais qu'on ne peut tenir pour négligeables.

Ces notes rendent mal compte de la richesse d'un ouvrage longuement mûri, et qui a le rare mérite d'allier l'érudition à la lucidité politique.

Rosine LEWIN.

Éditions Vie Ouvrière - 198 pages - 580 F.

UN SCÉNARIO ÉGALITAIRE par Robert Leroy

Robert Leroy est professeur à l'université de Louvain, spécialiste de l'économie du travail; il a rendu d'éminents services, notamment par son étude sur les salaires féminins (1976). Son dernier ouvrage a comme mérite essentiel de brasser une foule de problèmes importants, à commencer par le thème central de l'Égalité. Aux lecteurs qu'un vocabulaire abscons (occasionnaire, sociétal, réductionnel, fusionnel, positionnel, etc.) n'aura pas découragés trop vite, il peut apporter un stimulant à la réflexion, mais pas forcément beaucoup de clartés, nous semble-t-il.

Le débat sur l'Égalité a été vigoureusement relancé après mai 68. Soucieux de l'approfondir, Robert Leroy pose une question-clé : dans les sociétés occidentales, en cette fin de siècle, « le devenir de l'Égalité serait-il dans un modèle culturel (et politique) centré sur l'équivalence des emplois aux yeux des travailleurs ? ».

Toute la première partie de l'ouvrage est consacrée à l'élaboration et à la formulation de cette problématique qui porte notamment sur la validité d'une égalité principielle des salaires, à partir de laquelle se construirait une « égalité

en valeur des positions occupationnelles ». Un scénario (ni programme politique, ni projet, mais outil de prospective) tente de vérifier dans quelle mesure une équivalence des emplois apparaît comme accessible et désirable. Une deuxième partie du livre fournit des investigations sur le caractère inégalitaire des sociétés capitalistes : pyramide des revenus en Belgique, permanence des inégalités des revenus aux États-Unis entre 1950 et 1970. Est aussi examinée, mais avec des coquetteries algébriques qui ne rendent pas toujours le propos plus intelligible, la problématique de l'éventail plus ou moins large des salaires. Enfin, dans une troisième partie, un bilan est esquissé. Il tend à conclure que, oui, une égalisation des salaires, des revenus, des positions pécuniaires paraît « un enjeu désirable, consistant et accessible », étant bien entendu que cette conclusion est « inexorablement subjective ».

Pourquoi cette recherche, séduisante par son objet et par une approche qui se veut globalisante, n'entraîne-t-elle pas une adhésion enthousiaste ?

D'abord, en raison d'une écriture peu accessible. Ensuite, parce que l'auteur suppose connus et ne définit pas plus avant un certain nombre de concepts qu'il utilise, à commencer par celui de « société post-moderne ». Suffit-il de se référer à Henri Van Lier pour que le lecteur doive attendre la page 106 avant de comprendre ce qu'est un « désir-signé » ? Enfin parce que Robert Leroy livre ici des vues trop sommaires sur un certain nombre de problèmes. Nous n'en épingleons que deux : la présentation des « courants marxistes » en matière d'égalité des salaires et la trop brève allusion (car là, on ne peut même pas parler de présentation) à l'expérience des pays socialistes en matière de modification des hiérarchies salariales. Sans doute, Robert Leroy a-t-il raison d'estimer que l'œuvre de Marx ne contient pas une théorie des différences de salaires, même si on peut trouver dans cette

œuvre diverses indications qui lient le niveau des salaires au mode de vie. Mais tout est-il dit avec cela ? Et peut-on réduire « les courants marxistes » à Marx, Staline et Baudelot ? Il nous semble au contraire qu'il y avait là une belle occasion d'évoquer le riche débat (inachevé) sur travail intellectuel et travail manuel, débat qui s'inscrit à droit fil dans la problématique de la « hiérarchie occupationnelle », et sur lequel de Marx à Gramsci et de Lénine à Poulantzas tant d'arguments ont été échangés.

Quant à ce qui a été expérimenté dans les pays socialistes et quelle que soit la valeur de ces expériences, il nous semble qu'il est un peu léger pour un chercheur scientifique d'y consacrer deux alinéas, qui l'un et l'autre mettent tous ces pays dans le même sac (sauf la Chine, bien entendu) alors que leur diversité est de plus en plus évidente.

Sur un point au moins, nous serons entièrement d'accord avec Robert Leroy : la crise actuelle (qui rend les inégalités plus aiguës et plus perceptibles) ne sera pas résolue par des voies techniques et économiques, mais surtout par la vertu d'une volonté politique. Encore faut-il voir si cette volonté doit tendre par priorité à remettre radicalement en question la hiérarchie des revenus. Nous ne voyons pas comment pareille remise en cause, cependant ambitieuse, pourrait à elle seule « déjouer la crise ». Mais ce volet de la recherche de Robert Leroy devrait être joint au gros dossier des alternatives à la crise, dossier qu'il serait important de débattre au sein des forces progressistes.

Rosine LEWIN.

Robert Leroy - Un scénario égalitaire - La distribution des revenus en perspective 1983 - CIACI, éditeur à Louvain-la-Neuve - 380 pages.

LE CONGO : DE LA DECOUVERTE A L'INDEPENDANCE par Hubert Galle et Yannis Thanassekos

En publiant ce livre abondamment illustré de quelque 140 pages grand format, Hubert Galle, qui est historien, et Yannis Thanassekos, qui est sociologue, ne prétendent pas présenter une histoire exhaustive du pays qui est aujourd'hui le Zaïre. Il faudrait pour cela plusieurs volumes et de longues recherches dont beaucoup restent à faire. Leur ouvrage n'en est pas moins le fruit de cinq années de travail pendant lesquelles ils ont réuni documents écrits, photos d'archives, bouts d'actualité, extraits d'interviews, une masse impressionnante de textes et de témoignages.

Ces documents, les auteurs ne nous les offrent pas en vrac. Ils ne se bornent pas à évoquer les événements sans s'efforcer de les interpréter. Comme le souligne l'introduction qui rappelle que l'histoire n'est pas seulement *écrite* par les hommes mais qu'elle est surtout *faite* par les hommes, Galle et Thanassekos précisent d'entrée de jeu quelle *interprétation* ils proposent des événements relatés dans leur livre. Une interprétation qui vise à *approcher*, donc à mieux faire valoir l'existence dans l'histoire du drame congolais de deux réalités.

La première réalité est constituée par le projet colonisateur des puissances occidentales qui, dans leur stratégie économique et politique d'expansion, ont créé à travers de multiples contradictions et contraintes, des rapports de dépendance tels que des continents entiers furent plongés et maintenus, et ce jusqu'aujourd'hui, dans un sous-développement permanent et quasi irrésistible — alors que ces puissances prétendaient apporter bien-être, civilisation et pacification.

La seconde réalité est celle des populations qui, pour avoir subi injustice, oppression et exploitation, ont dû, en dépit de l'infériorité dans laquelle on les avait placées et maintenues, se relever et se hisser, en l'espace de quelques années, à la hauteur des tâches et des exigences les plus modernes de l'histoire.

D'étape en étape, une synthèse de deux ou trois pages précises les caractéristiques d'une période de l'histoire du Congo : depuis la traite des esclaves, la conférence de Berlin et les phases successives du régime léopoldien jusqu'à l'annexion de la colonie et les années 1960-1965 qui virent le Congo passer de la révolution à la contre-révolution après l'assassinat de Patrice Lumumba.

Mais l'essentiel est raconté par des textes révélateurs : extraits de rapports et de lettres, d'études et de mémoires présentés sous forme de fiches. Et une documentation iconographique remarquable : plus de trois cents dessins et photos qui commentent le texte mieux que pourraient le faire des mots.

Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre dont les auteurs prouvent qu'il est possible de faire œuvre d'historien sans être rébarbatif car leur ouvrage intéressera autant le profane que le spécialiste.

P.J.

*Editions J.M. Collet, rue Victor Gambier,
21 - 1180 Bruxelles.*

1940, LE GRAND EXODE par J. Vanwelkenhuyzen et Jacques Dumont

Le grand exode de mai 1940 fut surtout une grande pagaille. Comme Jean Vanwelkenhuyzen l'a écrit dans l'avant-propos, « *c'est une improvisation chaotique. Le désordre atteint des sommets. L'autorité elle-même rompt avec ses propres consignes* ».

Le ministre de la Santé publique, Marcel-Henri Jaspar avait déclaré dans un discours prononcé le 14 février à la

Chambre que, « *dans l'hypothèse d'une attaque brusquée, aucune évacuation ne serait possible* » et que, dès lors, « *le devoir de chacun serait dans ce cas de rester sur place* ». Oubliant lui-même cette sage directive, le conseil de cabinet réuni le 11 mai demande que l'autorité militaire fasse en sorte que l'exode de la population civile s'écoule par des itinéraires qui ne soient pas ceux que la troupe emprunte !

Sur le plan militaire, toutes les prévisions du haut commandement belge sont prises de court. Le fort d'Eben-Emael, réputé imprenable, est enlevé en un tourne-main et, dès le 11 mai, il faut ordonner l'abandon de la défense du canal Albert.

Le désarroi du gouvernement contribue à créer la panique. Dès le 10 mai, les services du général Denis alertent la population sur la possibilité « *que l'ennemi fasse atterrir des parachutistes chargés de saboter les installations vitales pour l'armée et le pays* ». Et le Premier ministre Pierlot renchérit en déclarant, deux jours plus tard, à la radio de l'INR qu'« *en divers endroits et notamment aux environs de Bruxelles, l'ennemi a jeté des parachutistes qui sont recherchés et poursuivis activement* ». Comme le notent les auteurs de l'ouvrage, « *il est significatif que ces fameux parachutistes sont toujours "recherchés". Les archives n'ont pas gardé trace de l'un quelconque d'entre eux qui fut arrêté !* ».

Mais ce qui dépasse tout, c'est la myopie politique des autorités de l'époque. Le 10 mai, le gouvernement proclame que Bruxelles est une « ville ouverte » n'offrant aucun objectif militaire et ne devant dès lors pas être l'objet de bombardements. Cette déclaration s'inscrit dans la perspective d'arrêter l'invasion sinon sur le canal Albert du moins sur ce qu'on appelait la ligne KW qui correspondait au créneau belge de l'alignement Anvers-Louvain-Wavre-Namur, perspective dans laquelle Bruxelles demeurerait à l'abri de l'invasion.

Tout cela partait de l'idée qu'un nouveau conflit avec l'Allemagne se présenterait comme une réédition plus favorable de la guerre de 1914 et cette référence constante à la première guerre mondiale prit parfois des aspects ubuesques. C'est ainsi que le Premier ministre *Hubert Pierlot* pria par écrit MM. *Henri Carton de Wiart*, *Paul Hymans* et *Emile Brunet* d'accompagner le gouvernement dans le cas où il quitterait Bruxelles. « *Nous sommes les seuls parlementaires à avoir fait partie du gouvernement lors de la guerre de 1914-1918 et le gouvernement actuel juge que le concours de notre expérience pourra lui être utile* », note à ce moment, dans ses carnets, le premier de ces trois vétérans. Et quand le gouvernement se décidera effectivement à quitter le pays — après avoir d'abord envisagé de se replier seulement jusqu'à Ypres ou Ostende — c'est vers Le Havre que les ministres partent en catastrophe. Dans l'intention de s'installer à Sainte-

Adresse, là où le gouvernement de Broqueville s'était établi en 1914 !

C'est avec le même luxe de détails que les auteurs décrivent ce qui se passe ensuite. La débâcle, la capitulation, les divisions au sein du gouvernement, les palinodies de Pierlot et de Spaak qui abandonnent seulement leur projet d'un retour en Belgique quand le commandement militaire allemand leur interdit d'y rentrer.

Mais ce copieux ouvrage ne détaille pas seulement les faits et gestes des hommes politiques. Grâce à une immense collecte de témoignages, il montre aussi ce que cet exode de près de la moitié de la population signifia, jour par jour, pour ceux qui le vécurent. Ce n'est pas la partie la moins intéressante de ce regard sur mai 1940.

P.J.

Jean Vanwelkenhuyzen et Jacques Dumont. 1940. *Le grand exode*. Edition Duculot. Un volume de 336 pages.

EN REVUES

LA REVUE NOUVELLE

La dernière livraison de la RN pour l'an 83 fait une large place au « Chili, dix ans après », avec des apports de Fernando Gonzales-Ferrada (forces armées/forces résistantes) et de Luis Guittierrez-Munoz (modèle politique). Pour la RN, il est évident que le Chili ne connaîtra pas de si tôt des lendemains qui chantent. « Il ne serait pas sage que la gauche latino-américaine, trop prompte à un certain marxisme romantique, se berce d'illusions dogmatiques et passéistes ». C'est à une « patiente transition démocratique » qu'elle croit plutôt, transition fondée sur des analyses définissant avec soin « en quoi, de qui et à quelles conditions » le Chili peut être dépendant et indépendant.

Sur Liège, la RN livre un texte qui laissera des lecteurs sur leur faim. Sans doute la critique des modes d'urbanisa-

tion de Liège est-elle intéressante, mais en tentant d'embrasser à la fois l'histoire, l'économie, la psychologie, les institutions, Florimond Bausart ne s'est-il pas condamné à être superficiel ?

José Fontaine signe des réflexions sur « Belgitude, Flandre et culture wallonne », qui illustrent les difficultés rencontrées par l'affirmation culturelle de la Wallonie. Ce thème est très largement développé dans le numéro de la RN de janvier 84. Pour sa part, Jean-Marie Klinkenberg glose avec esprit sur « Lettres belges et lunettes parisiennes », en analysant la rhétorique à l'œuvre quand Paris « découvre » ou « admet » un écrivain belge.

R.L.

La Revue nouvelle — Décembre 1983
— 170 F — Rue des Mouchérons 3 —
1000-Bruxelles.

BULLETIN DE LA FAR

Dans le N° 137 du Bulletin de la FAR, Jean-Luc Degée livre des « réflexions sans recul » sur la grève de septembre 1983 dans le secteur public. Elles ne nous paraissent pas fondamentalement divergentes de celles qu'avaient formulées les CM de novembre-décembre. Degée acte « l'absence de relais politique, tel qu'on pouvait l'espérer après Coronmeuse ». Il constate que « l'effet d'entraînement » inter-professionnel n'a pas eu lieu et s'attarde avec raison sur l'isolement dans lequel ont été enfermées plusieurs grèves récentes des agents des services publics, en soulignant le rôle dynamique du secteur Rail. Mais on regrettera que le Bulletin de la FAR n'apporte pas d'analyse du comportement du Bureau de la FGTB, en fin de parcours de la grève de septembre.

Dominique Dauby signe une étude sur le rôle de la liaison des salaires à l'index et les enjeux de la lutte pour rétablir cette liaison. Après d'utiles rappels d'ordre technique et historique (composition et méthodes de calcul de l'indice, compétences et composition de la Commission de l'indice, naissance et évolution de la revendication), D.D. montre ce qui a changé depuis mars 1982 par la grâce du gouvernement Martens-Gol, et observe l'aggravation spectaculaire de l'écart entre prix et revenus, un écart évalué en décembre 83 à 7,4 %. Si le front patronat-gouvernement est uni et ferme, les positions syndicales sont moins homogènes et moins résolues, montre D.D. Et de conclure : « ... il a

fallu se battre pour acquérir des droits. Il le faudra encore pour ne plus en perdre, pour les reconquérir ».

Dans le même numéro un dossier bien fait, établi par Brigitte Verdière et Jean Auger, sur l'alphabétisation au Nicaragua. L'héritage du régime somoziste; le sens, les moyens et les résultats de la « Croisade » pour l'alphabétisation; leur portée sur le plan quantitatif et sur le plan idéologique; le rôle du syndicat; les perspectives ouvertes par ce succès du régime sandiniste, tout cela est exposé avec clarté et plaisamment illustré.

Le texte du « Manifeste pour une culture wallonne », suivi d'une première série de signataires, est repris par le Bulletin de la FAR qui le complète d'un commentaire assez étonnant, d'un collaborateur anonyme. Ignorant apparemment que la revendication d'un statut de troisième région pour Bruxelles est appuyée par la FGTB et le PS, l'auteur de « Les émois de la marâtre ou Bruxelles fait de l'urtiquaire » dénie à Bruxelles la qualité de région économique et de région politique, ajoutant qu'elle risque fort de n'être jamais une région et qu'elle ne comprendra sans doute jamais rien aux rapports entre peuple et culture. Si on note de surcroît que « le flamand » est désigné comme « l'ennemi commun », on aura un aperçu de la triste médiocrité de ce texte.

R.L.

*Bulletin de la Fondation André Renard
N° 137 - 100 F. novembre 1983 - 9-11, Place
Saint-Paul, 4000 Liège.*

Abonnement annuel ordinaire	600 F
Abonnement annuel moins de 25 ans	300 F
Abonnement annuel étranger	700 F
Abonnement de soutien	1.000 F et plus

CCP 000-188745-80 de la Fondation Jacquemotte — 1000 Bruxelles

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER

rue du Midi 162
1000 Bruxelles

**CERCLE D'ÉDUCATION
POPULAIRE**

rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

F.N.A.C.

City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LA RABOUILLEUSE

chaussée d'Ixelles 221
1050 Bruxelles

**PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES**

av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE

av. Jean Volders 41
1060 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN

rue Ravenstein 28-30
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈBVRE

rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

MACONDO

Galerie Bortier 8-10
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44

Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE

DE LA COMMUNE
rue des Grands Carmes 9
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO

rue de la Régence 53
4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRÉ LETO

rue d'Havré 9
7000 Mons

KRITAK

Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE

rue des Augustins 17
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE

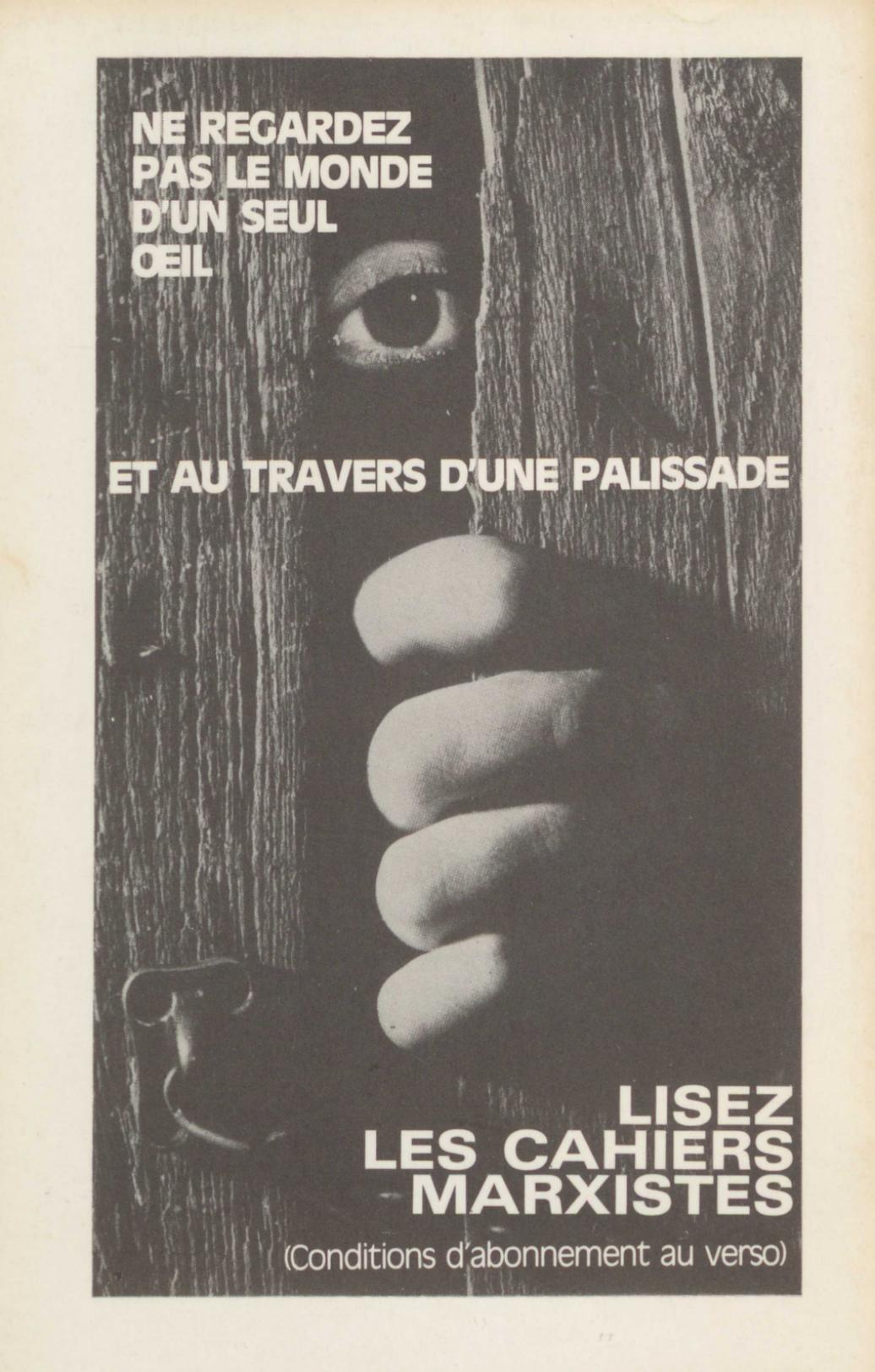
rue du Temple 25
7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE

faubourg d'Aréval, 2
6720 Virton

Auteur-éditeur responsable et correspondance :
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

80 F.



**NE REGARDEZ
PAS LE MONDE
D'UN SEUL
OEIL**

ET AU TRAVERS D'UNE PALISSADE

**LISEZ
LES CAHIERS
MARXISTES**

(Conditions d'abonnement au verso)